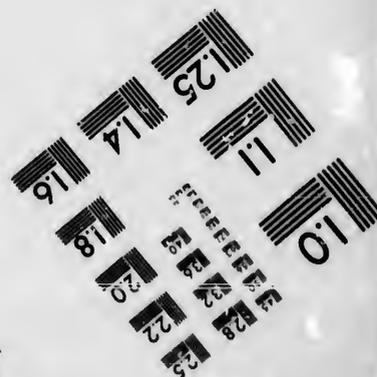
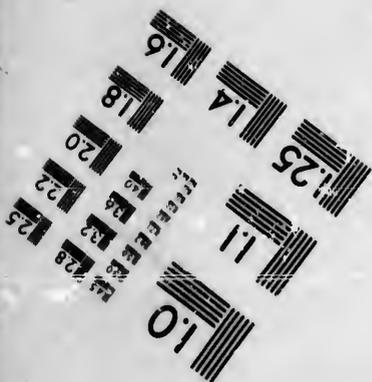
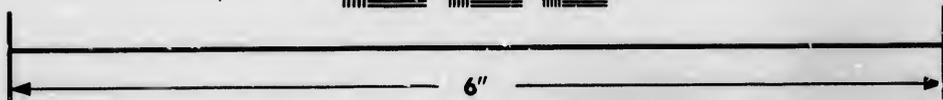
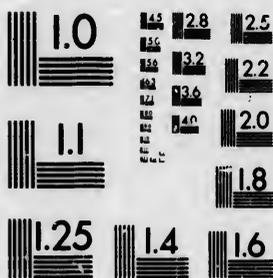


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui e été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>Liaison serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit: [4], [23] - 85 p.  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

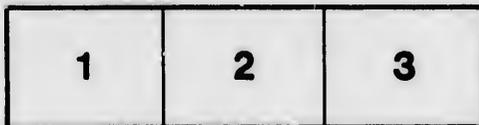
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

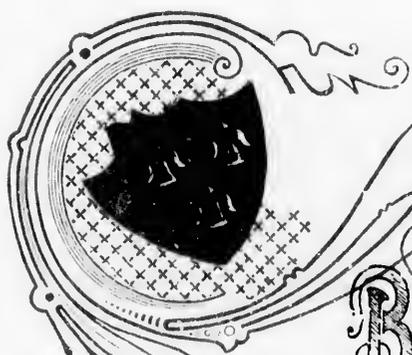
ails  
du  
odifier  
une  
image

rrata  
to

pelure,  
n à



32X



BANQUET

OFFERT

A  
MONSEIGNEUR  
LE COMTE DE PARIS

DANS LA SALLE DES FÊTES

DE L'HOTEL  
WINDSOR

MONTREAL  
25 OCTOBRE

1890.



"JE ME SOUVIENS."

# Menu.

Huitres sur Ecaillés.

## Potage.

Consomme a la Royale.

## Poisson.

Turbot a la Vatel.

## Entrees.

Chartreuse de Becasse a la Parisienne.

Filet de Poulet a la Villeray.

Riz de Veau Toulouse.

Petites Bouchees de Prince.

## Roti.

Rosbif a l'Anglaise.

Haricots Verts.

Dindonneaux

Petits Pois.

## SORBET A LA ROMAINE.

## Gibier.

Canard Noir.

Perdreaux.

Salade de baitue.

Pudding a la Brillat Savarin.

Gelee au Champagne.

Glace a la Chantilly.

Petits Pours.

## Dessert.

Promage Roquefort.

Fruit.

Cafe.

## Service des Vins.

Chablis	-	-	-	-	Aux Huitres.
Xeres	-	-	-	-	Au Potage.
Sauterne	-	-	-	-	Au Poisson.
Chateau Lafite	-	-	-	-	Aux Entrees.
Champagne, (Dalbeck & Cie)	-	-	-	-	Au Roti.
Chambertin	-	-	-	-	Au Gibier.
Chateau Yquem	-	-	-	-	Au Dessert.

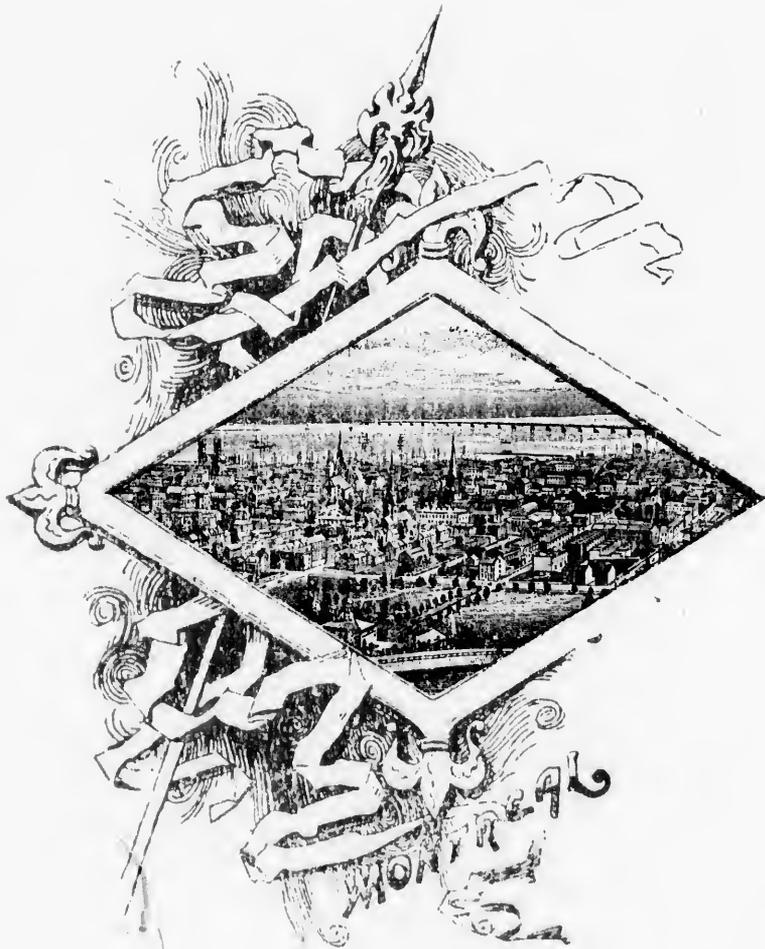
## Santes.

À LA REINE.

À NOTRE HÔTE.

À LA FRANCE.

AU CANADA.



BISHOP PRINT.

La table d'honneur occupait un des grands côtés de la salle avec dix autres tables latérales pour les convives. Présidée par l'honorable juge Jetté, ayant à sa droite Monseigneur le comte de Paris, et à sa gauche Monseigneur le duc d'Orléans, les sièges de la table d'honneur étaient occupés d'un côté, à la droite du Prince, par

L'hon. J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat,  
M. le duc d'Uzès,  
Hon. juge Baby, membre du Conseil Privé,  
M. le colonel de Parseval,  
Sir George Baden Powell, député d'Angleterre,  
M. le capitaine Morhain,  
Hon. J. A. Ouimet, président de la Chambre des Communes,  
Monsieur Carl LaChambre,  
Hon. H. Taschereau, juge de la cour Supérieure,  
Hon. L. O. Loranger, juge de la cour Supérieure,  
Hon. J. S. C. Würtel, juge de la cour Supérieure,  
Hon. M. Mathieu, juge de la cour Supérieure,  
Hon. A. Ouimet, juge de la cour Supérieure.  
Hon. Alexandre Lacoste, sénateur,  
A. Desjardins, député aux Communes.

A la gauche du président, immédiatement après Monseigneur le duc d'Orléans, venaient :

Le juge en chef Sir Francis Johnson,  
M. le marquis de Lasteyrie,  
Hon. Edward Murphy, sénateur,  
M. le comte d'Haussonville,  
Hon. G. A. Drummond, sénateur,

M. le docteur Récamier,  
Hon. H. E. Taschereau, juge de la cour Suprême,  
Hon. M. Doherty, juge de la cour d'Appel,  
Hon. M. Armand, sénateur,  
Hon. Chs. Gill, juge de la cour Supérieure,  
Hon. C. P. Davidson, juge de la cour Supérieure,  
Hon. S. Pagnuelo, juge de la cour Supérieure,  
Sir Donald A. Smith, député aux Communes,  
Jacques Grenier, maire de Montréal,  
J. J. Curran, député aux Communes.

La vice-présidence des différentes tables était occupée par :

Docteur E. Persillier-Lachapelle, président du comité général,  
Hon. J. R. Thibaudeau, sénateur,  
Hon. L. O. Taillon, ancien premier ministre,  
Hon. L. Beaubien, ancien président de l'Assemblée Législative,  
F. L. Béique, bâtonnier du barreau de Montréal.  
J. G. H. Bergeron, député aux Communes,  
F. Vanasse, député aux Communes,  
L. O. David, président de l'Association Nationale Saint Jean-Baptiste,  
G. A. Drolet, chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chs. Chaput, trésorier du comité de réception,  
Duncan McIntyre, directeur du Pacifique Canadien,  
J. X. Perrault, président d'honneur de la Chambre de Commerce, chevalier de la Légion d'Honneur.

Au nombre des convives étaient MM. :

J. L. Archambault, avocat, Conseil de la reine.  
Hon. Horace Archambault, Conseiller législatif.  
F. X. Archambault, avocat, Conseil de la reine.  
U. E. Archambault, Directeur de l'École Polytechnique.  
Echevin Boisseau.  
J. C. Beauchamp, Trésorier de l'Association Nationale St-Jean-Baptiste.  
Ed. de Bellefeuille, avocat, Conseil de la Reine.  
C. Beausoleil, avocat, député aux Communes.  
L. A. Boyer, ancien député.  
A. Brunet, administrateur de la Banque Nationale.  
J. C. Boyd, correspondant du "Mail."  
S. Byrne, correspondant du "Herald."  
L. J. Boivin, vice-président de la Chambre de Commerce.  
H. Barbeau, administrateur de la Banque d'Épargnes.  
W. B. Beninger, correspondant du "Herald" de New-York.  
J. Brunet, député à l'Assemblée Législative.  
Hon. P. B. de la Bruère, conseiller législatif.  
R. Bellemare, percepteur du Revenu de l'Intérieur.  
Vicomte de La Barthe.  
N. Bourgoïn, avocat du revenu provincial.  
Vicomte C. de Bouthillier-Chavigny.  
W. Clendenning, député à l'Assemblée Législative.  
C. A. Corneiller, avocat, Conseil de la Reine.

- J. P. Cleghorn, président du Bureau de Commerce.  
Colonel Bruce Campbell.  
Comte Delaunay de Bellefeuille.  
Chs Desmarteau, syndic officiel.  
Docteur L. A. E. Desjardins, professeur à l'École de Médecine.  
Docteur H. E. Desrosiers, professeur à l'Université Laval.  
Hon. Juge M. C. Desnoyers.  
C. A. Dansereau, homme de lettres.  
J. M. Dufresne, échevin.  
G. Desaulniers, rédacteur en chef du "National."  
D. Derome, rédacteur au "Witness."  
V. T. Daubigny, directeur de l'École Vétérinaire.  
A. Dubuc, échevin.  
E. L. Ethier, avocat, Conseil de la Reine.  
Faucher de St-Maurice, ancien député.  
W. Farrell, échevin.  
L. J. Forget, banquier.  
Docteur A. A. Foucher, professeur à l'Université Laval.  
Chs Glackmeyer, greffier de la ville de Montréal.  
U. Garand, administrateur de la Banque Ville-Marie.  
A. Marion, rédacteur à la "Minerve."  
J. N. Greenshields, avocat, Conseil de la Reine.  
C. A. M. Globensky, ancien député.  
T. Gauthier, échevin.  
Hugh Graham, propriétaire-éditeur du "Star."  
A. Hurteau, échevin, maire adjoint.  
C. P. Hébert, membre du Bureau du Commerce.  
Colonel G. A. Hughes, chef de la sûreté.  
Docteur W. Hingston, ancien maire de Montréal.

- J. S. Hall, député à l'Assemblée Législative.  
H. Jeannotte, échevin.  
Alphonse Leclaire, directeur de la Banque du  
Peuple.  
Hon. J. G. Laviolette, Conseiller Législatif.  
Joël Leduc, ancien échevin.  
A. T. Lépine, député aux Communes.  
G. LaMothe, directeur des Postes.  
Docteur J. A. Laramée, professeur à l'Université  
Laval.  
P. E. Leblanc, député à l'Assemblée Législative.  
A. Lamarche, échevin.  
Alfred Larocque, commandeur de Pie IX.  
M. Laurent, ancien échevin.  
J. Lessard, député à l'Assemblée Législative.  
I. de Lorde, rédacteur au "Monde."  
R. Lemieux, correspondant de "l'Electeur."  
E. Lafontaine, ancien député, professeur à l'Uni-  
versité Laval.  
A. L. de Martigny, administrateur de la Banque  
Jacques-Cartier.  
M. l'abbé E. Moreau, ancien aumônier des Zouaves  
Pontificaux Canadiens.  
Chs Marcil, rédacteur au "Star."  
B. A. T. de Montigny, magistrat, chevalier de  
Pie IX, ancien président de l'Union Allet.  
H. M. Molson, directeur de la Banque Molson.  
C. de Martigny, avocat.  
A. Mosher, correspondant de "l'Empire."  
Donald MacMaster, avocat, ancien député.  
F. D. Monk, avocat, professeur à l'Université Laval.  
F. Martineau, échevin.  
L. H. Massue, ancien député, chevalier du Mérite.  
R. D. McGibbon, avocat, Conseil de la Reine.

Hon. James McShane, député à l'Assemblée Législative.

G. A. Nantel, député à l'Assemblée Législative.

M. J. A. Prendergast, administrateur de la Banque d'Hochelaga.

M. le baron Louis de Polinière.

Docteur A. Piché, président de l'Union Allet.

D. Parizeau, président, Chambre de Commerce.

R. Préfontaine, député aux Communes.

M. le baron de Ravnigan.

D. C. Rolland, échevin.

M. le vicomte de Richemont.

Docteur J. P. Rottot, professeur à l'Université Laval.

Rouër Roy, Procureur de la ville de Montréal.

J. R. Savignac, échevin.

Douglas Sleidon, correspondant du " Pall-Mall " de Londres.

M. le comte Jean de Sieyes.

F. X. St-Charles, président de la Banque d'Hochelaga.

G. W. Stephens, échevin.

H. C. St-Pierre, avocat, Conseil de la Reine.

Hon. L. Tourville, Conseiller Législatif.

R. Ozias-Turenne, directeur du Haras National.

H. Trudel, rédacteur en chef de "L'Étendard."

Joseph Tassé, ancien député.

J. O. Villeneuve, député à l'Assemblée Législative.

F. G. H. Williams, rédacteur à la " Gazette."

MM. Alfred Allix, L. H. Archambault, Réal Angers  
W. J. Agnew, Alph. Aumond, N. E. Archambault.

L. C. Bourgeois, Joseph Beaubien, H. Baby, Léandre Brault, P. A. Beaudoin, Rodolphe Beaudry, E. P. Benoit, R. Beullac, F. X. Boileau, S. Byrne, L. J. O. Beauchemin, A. F. Belleau, Docteur J. H. Bourdon, J. Beauchamp, M. Brossard, A. Bélanger, J. B. Bourassa, Henri Bertrand, Docteur E. J. Bourque, L. G. G. Beliveau, J. R. Bourdon, G. Boivin, M. Boivin, Adolphe Brosseau, A. Boivin, Docteur P. A. Bérard, D. Z. Bessette, Geo. Ball, G. Barrier, Docteur Barsalou, F. J. Bisailon, Félix Poismenu, D. C. Brosseau, E. Brosseau, Horace Boisseau, A. Brisset, N. H. Bourgoin, O. Bissonnette, C. R. Béique, N. O. Belleau, J. A. U. Beaudry.

C. H. Catelli, L. A. Chauvin, O. Courtemanche, Jos. Côté, Capt. G. de T. Coffin, E. Chartrand, Docteur L. J. V. Cléroux, C. A. Chennevert, J. T. Caza, J. P. B. Casgrain, J. L. Coutlée, L. Cousineau, A. V. Chaput, F. Cusson, John Cassils, Charles Cassils, R. Chartrand, L. G. A. Cressé, L. Chevalier, L. A. Cadieux, L. L. Corbeil, L. A. Caron, J. B. Champagne, C. L. Champagne.

Tancrède de Lorimier, jr., Raoul G. de Lorimier, Docteur Duckett, J. E. Deslauriers, D. Ducharme, Docteur G. H. Desjardins, G. Massie Drolet, Isidore B. Durocher, Walter Drake, Jos. Desmarteau, Docteur L. B. Durocher, L. J. A. Derome, Léon Derome, G. N. Ducharme, Alexis Dupuis, J. A. David, L. Descarries, Rodolphe DesRivières, G. des Georges, C. L. D'Amour, L. Dansereau, P. E. Drouin, M. Derome, Ernest Desrosiers, A. DeSève, jr., H. Desjardins, N. B. Desmarteau, R. Dumouchel, C. E. Delorme, A. E. de Lorimier, S. A. de Lorimier, L. de Martigny, B. Décarie, Téléphore Décarie, D. J. Décarie, A. Dansereau, jr., A. L. Duverger, A. Décary, E. L. Desaulniers, A. M. Desjardins, S. Davis, J. O. Dupuis, P. Demers, M. Daubigny.

R. Forget, Lucien Forget, J. A. Foucher, J. M. Fortier, F. Froideveaux, J. U. Foucher, B. Frigon, F. N. Fulton, J. A. Franchère, P. Filiatrault, M. Ferron.

L. Z. Gauthier, Gustave Grenier, Stephen Globensky, P. Gravel, Docteur J. Girouard, Leopold Galarneau, Henry R. Gray, C. H. A. Guimond, Paschal Gagnon, E. C. P. Guy, Docteur Guérin, Lomer Gouin, R. Graham, Henri Guy, M. Goldstein, A. Gagnon, L. Globensky.

René Hébert, L. H. Hébert, L. O. Hétu, Docteur de Lotbinière Harwood, Z. Hébert, Edwin Hurtubise, J. Hodgson, L. H. Henault, Albert Hébert, C. R. Hébert, J. d'Hallergyr, Joseph Hudon, N. E. Hamilton, L. O. Hétu, L. P. Hébert, C. Hope, L. J. O. Hétu.

Docteur A. Joyal, A. D. Jobin, M. Joubert.

Claude de B. Leprohon, Docteur U. Lacaille, Charles Lacaille, Dumont Laviolette, Arthur Lacoste, J. Gustave Laviolette, E. Laliberté, N. A. Leslie, S. Lachance, J. D. E. Lionais, Capt. LaRocque, Louis Loranger, G. Laurent, C. Lamothe, V. Lamarche, H. Laporte, J. O. Labreque, C. F. Lalonde, Docteur S. Lachapelle, Lucien Lassalle, M. S. Lonergan, A. H. Lapierre, E. Leblanc Evariste Lecomte, J. C. Lacoste, L. J. Lemieux, L. J. Lajoie, N. P. Lamarche, N. F. Lecavalier, J. Lachance

F. X. Moisan, G. H. Matthews, E. D. Marceau, W. Marsan, Docteur J. W. Mount, Calixte Dupras, Edouard Mallette, Damase Masson, G. F. X. Massue, R. S. de Martigny, P. P. Martin, Hector Moreau, F. E. D. Meloche, P. B. Mignault, Docteur L. D. Mignault, F. S. MacLennan, Avila Marsan, Joseph Melançon, J. M. Marcotte, J. B. A. Martin, T. E. Moore, Docteur Marsolais, Docteur P. E. Mount, P. G. Morin, A. W. Morris, H. Mackenzie, J. A. Mercier, Docteur J. X. Mount, J. Meagher, J. A. McPhail, A. de Martigny.

Albert Nelson, A. Normançin.

W. J. O'Hara, T. Ouimet.

C. H. Parent, J. H. L. Pelletier, J. O. Paradis,  
Docteur Parent, M. Perreault, Conrad Pelletier, J.  
O. Pelland, J. W. Poitras, N. Perodeau, A. Plante, D.  
Pelletier, O. Perreault, E. L. Pease, J. Poupart.

Arthur Roy, Alfred Roy, jr., G. H. L. Rolland, Alph.  
Racine, Victor Roy, W. Renaud, Z. Renaud, J. Z.  
Resther, Alfred Rambeau J. A. Robitaille, Henry  
Reffer, P. Rodier.

R. de T. Sénécal, jr., S. St-Onge, J. A. L. Strathy,  
Em. St-Louis, F. L. Sarrasin, W. Scers, Theo. Sava-  
geau, C. de Salaberry, C. F. St-Louis, Alfred St-Cyr,  
E. St-Denis.

H. D. Tétu, Emile Trudel, J. A. Tessier, Joseph Tes-  
sier, L. W. Telmosse, Augustin Trudel, DeBlois Thi-  
baudeau, Alph. Turcotte, L. C. de Tonnancour, L. H.  
Taché, J. Tassé.

Docteur C. V. Valin, J. Emile Vannier.

L. Wilson, D. Walters, Fred. G. H. Williams.

Pendant le banquet et entre les toasts, un orchestre  
superbe fit entendre d'excellente musique.

A neuf heures, le président du banquet, l'honorable  
juge Jetté, se leva pour proposer la première santé. Il  
le fit dans les termes suivants :

#### **A Sa Majesté la Reine Victoria.**

MESSIEURS,

En me levant pour vous proposer la santé de l'au-  
guste Souveraine dont le monde entier admire la  
sagesse et les vertus, permettez-moi d'ajouter que son  
règne, commencé à une des époques les plus troublées  
de notre histoire, a fait disparaître tous les méconten-

tements, dissipé toutes les inquiétudes et assuré à notre pays les libertés les plus précieuses et les plus fécondes.

Messieurs, A Sa Majesté la Reine !

Cette santé ayant été dûment honorée, aux accords de l'hymne royal "Dieu sauve la reine," monsieur le Président, l'honorable Juge Jetté, proposa la santé principale du banquet, celle de Monseigneur le Comte de Paris, et prononça le discours suivant :

### **Discours de l'Honorable Juge Jetté.**

A MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS,

MONSEIGNEUR,

Vous avez bien voulu profiter du rapide voyage que vous faites en Amérique pour venir visiter ce pays du Canada, peuplé à l'origine par ces nobles et robustes colons français dont nous sommes si fiers d'être les descendants. Permettez-moi, au nom de tous ceux qui ont l'honneur de s'asseoir à ce banquet, de vous remercier de cette visite et de vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants.

La France, Monseigneur, n'a laissé nulle part une empreinte plus profonde que sur ce sol. Ses institutions, ses lois, ses traditions avaient façonné cette colonie à l'image de la mère-patrie, et lorsque les malheurs de la guerre nous séparèrent d'elle, il s'est trouvé que le petit peuple qui changeait ainsi d'allégeance était si fortement trempé, si uni, si homogène, que depuis plus d'un siècle les vicissitudes d'une carrière exceptionnellement difficile, n'ont pu ni l'enta-

mer, ni l'amoinrir, n'ont pu même ralentir son merveilleux développement.

Cette France, Monseigneur, qui nous avait donné tant de vigueur et de sève, c'était celle que cette longue suite de rois, vos ancêtres, avait faite si grande et si glorieuse.

La séparation accomplie, le drapeau de la France repassa les mers, et pendant un siècle, l'immensité de l'océan éteignit tous les bruits que notre oreille attentive aurait cependant voulu saisir.

Cet isolement nous fut d'autant plus pénible que les nouveaux gouvernants n'avaient pas encore appris à nous connaître. Aussi les premiers temps du nouveau régime furent-ils difficiles ; mais peu à peu la loyauté de nos intentions, la franchise de notre caractère, notre esprit de soumission aux lois, firent tomber les préventions qui existaient contre nous. Il y a cinquante ans nous luttions les armes à la main pour la conquête de quelques-unes de ces libertés nécessaires à la vie et au progrès des peuples ; aujourd'hui l'Angleterre nous concède sans hésitations toutes celles qui sont compatibles avec notre situation politique, et nous pouvons dire avec orgueil qu'il n'y a peut-être pas un pays au monde où la véritable liberté soit mieux comprise et mieux pratiquée.

Ce sera la gloire de ces hommes d'Etat éminents qui président aux destinées de l'Empire britannique, d'avoir si bien compris qu'il était de bonne et sage politique de permettre et d'encourager le développement, à l'ombre du drapeau anglais, de ce peuple qui tient tant à rester fidèle aux traditions de ses ancêtres.

Aussi sommes-nous restés bien Français, et je me rappelle que le jour où, après un siècle de séparation, le drapeau de la France reparut sur les eaux de notre

grand fleuve, ce fut d'une extrémité de la province à l'autre comme un tressaillement d'allégresse, et le paysan canadien, l'habitant comme nous disons ici, exprimant dans son langage simple mais vrai la pensée de tous, en revoyant ces marins que pourtant il n'avait jamais vus, s'écriait: "Oui! je me souviens, ce sont nos gens!"

Monseigneur, toute l'histoire de la race française sur ce sol d'Amérique est résumée dans ces quelques mots.

Depuis plus d'un siècle nous avons pieusement entretenu dans nos cœurs le feu sacré de cet ardent amour que nous avons conservé pour la France, et chaque fois qu'un grand Français daigne venir jusqu'à nous, un seul mot suffit pour exprimer ce que nous ressentons, le mot de notre devise, et ce mot, prince, nous le disons ce soir, comme toujours, avec sincérité, croyez le: "*Je me souviens!*"

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous proposer la santé de notre hôte, MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS!

Des salves d'applaudissements accueillirent ces derniers mots. L'orateur fut, à maintes reprises, interrompu par des applaudissements répétés. Lorsque le comte de Paris se leva pour répondre, l'enthousiasme était à son comble et on lui fit une véritable ovation. Il prononça le discours suivant:

**Réponse de Mgr le Comte de Paris.**

MESSIEURS,

C'est avec une vive émotion que je vous remercie de l'accueil cordial que vous avez bien voulu me faire, vous qui par votre énergie, par celle de vos ancêtres, avez ici fondé un pays français non-seulement par la langue, mais aussi par ses mœurs et par sa religion.

Vous ne sauriez croire combien il est doux à l'exilé, d'entendre parler sa langue maternelle par toutes les bouches, comme dans son propre pays.

Mais quelque fort que soit ce sentiment, il n'est que peu de chose à côté de l'intérêt puissant qu'il y a pour des Français qui ont à cœur l'avenir de leur pays, à parcourir les bords du St Laurent. Après les tristes jours de leur séparation d'avec leurs compatriotes, il est consolant de songer à ce qu'a pu faire un petit groupe isolé de Français, abandonné sur ce continent, et de voir quelle forte nation il est devenu.

Ainsi on peut voir que l'exil ne sépare pas nécessairement de la mère-patrie, et il serait profitable à quelques-uns de ceux qui craignent pour l'avenir de notre race de venir parmi vous et de contempler votre vitalité.

En observant sur les lieux le rapide développement du peuple Canadien-français, en admirant sa puissance de reproduction et d'expansion, il n'est que juste de dire : Non ! notre race n'a pas encore été atteinte par une faiblesse incurable. Si la population de la France n'augmente pas, ce n'est qu'un accident, et, il nous est permis de l'espérer, une conséquence passagère des lois et de nos mœurs. Comment les lois et les mœurs du Canada diffèrent-elles de celles de France ? Vous le savez aussi bien que moi. Les nécessités de

la défense nationale n'obligent pas la jeunesse de votre nation de s'enrôler. Votre législation testamentaire laisse au père de famille la liberté voulue et ne lui inspire pas les sentiments dont on voit ailleurs les effets désastreux.

Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur montrer quels sont leurs droits, leur apprend leurs devoirs envers l'état et envers la famille. Vous êtes et vous vous en glorifiez, un peuple chrétien et catholique. Soutenus et encouragés par un clergé patriotique, vous avez, grâce à de sages conseils et à d'énergiques résolutions, atteint l'état heureux dans lequel vous vous trouvez aujourd'hui sous le gouvernement d'une reine qui est une des plus grandes figures de notre siècle et à qui vous avez raison d'adresser l'hommage de votre fidélité.

Il vous a été confié, messieurs, une tâche glorieuse, celle de soutenir dans le Nouveau-Monde, l'honneur du nom français, de perpétuer notre langue, notre caractère et nos traditions.

Prenant alors la parole en anglais, le comte de Paris dit :

"Gentlemen of British descent: After having addressed your countrymen in our common mother tongue, I wish to repay your cordial greeting by a special compliment in asking you in English to join the toast I am about to propose—" A la prospérité du Canada."

Des acclamations générales accueillirent ces bienveillantes paroles de l'illustre visiteur et lorsque le silence fut rétabli l'honorable Juge-en-chef, sir Francis Johnson, prit la parole pour répondre "A la prospérité du Canada" proposée par Mgr le comte de Paris.

**Réponse du Juge-en-chef, Sir Francis Johnson.**

Mr. Chairman, Monseigneur  
and gentlemen here assembled.

The toast to which the Comte de Paris has so graciously invited us to drink, and to which we all render such hearty and deserved honour, calls, of course, for some words of acknowledgment on our part; and as we cannot all speak at once, some body must speak for us all. While feeling justly flattered at your allowing me to be that person, as one of those persons, I shall not abuse your kindness. In the little I have to say, though falling far short of what might be said upon such a subject, and quite inadequately expressing what I think we must all feel upon so interesting an occasion as this, I will at all events express the broad and hearty wish of welcome which we all feel for the distinguished visitors whom we have the honor to entertain to-night. Indeed it would have been a matter of sorrow and surprise if the people of this country, to so large an extent descendants of the French race, had so far forgotten the land of their forefathers as to allow the present representative of a great dynasty of kings, who did so much to establish, if not to originate, the colonization of Canada, to visit us without at least endeavoring to receive him with the utmost respect and attention. It would have been stranger still, if I know anything of human nature, if such a visit had not evoked in the breasts of our French-Canadian fellow subjects feelings of emotions to which we, English and Scotch and Irish and other nationalities, are not strangers, when we think, as on special occasions we are accustomed to do, of the homes and

the histories of our ancestors. Our only regret, I feel sure, must be that we have been able to do so little to evince the sympathy which all must have with such natural feeling. The subject "Canada" is one inviting on proper occasion much reflection, and on which, as we all know, much may be said. But I feel it would be out of place here for me to attempt to give information which, no doubt, our distinguished guest already possesses, or has means of reaching in better sources than from me. Still he may be pleased perhaps to hear, what I can state with the utmost confidence, and what he may not only hear from others, but see for himself, that the French-Canadians of Lower Canada, particularly the habitants, are the possessors of more freedom and more comfort than fall to the lot of any other peasantry in the world; that all races inhabiting this country dwell in peace with one another, and all are loyal to the institutions and government of our common country. On behalf of the gentlemen present at this board, I beg leave, Monseigneur, to thank you for the honor you have done us in proposing this toast, and for the kind expressions with which it was accompanied.

*(Traduction.)*

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

La santé que vient de proposer si gracieusement Monseigneur le Comte de Paris, et à laquelle nous avons tous fait honneur, exige de notre part l'expression sincère de nos remerciements. Très sensible à l'honneur qui m'est fait de parler au nom de vous tous, messieurs, je ne pourrai qu'en très peu de mots et, je le crois, d'une manière bien imparfaite, exprimer les sentiments de profonde sympathie et de respect avec les-

quels nous recevons, au milieu de nous, nos hôtes distingués. Nous aurions tous éprouvé autant de surprise que de regret si la population du pays, descendant en grande majorité de la race française, avait oublié sa patrie d'origine au point de laisser passer cette occasion exceptionnelle de rendre hommage au descendant autorisé de cette glorieuse dynastie de Rois de France qui a tant fait pour la découverte et la colonisation de notre pays.

Il serait plus étrange encore, avec la connaissance que je possède du cœur humain, si la présence de Monseigneur le Comte de Paris et des personnes distinguées qui l'accompagnent, n'éveillait pas, dans les poitrines de nos compatriotes Français-Canadiens, les émotions les plus vives auxquelles nous-mêmes, Anglais, Ecossais ou Irlandais, nous ne restons pas étrangers, lorsque nous pensons à la patrie de nos aïeux et à ses souvenirs historiques. Nous n'avons qu'un regret c'est de n'avoir pu manifester avec plus d'éclat toutes nos sympathies pour un sentiment si naturel.

La santé "Au Canada" exigerait des développements qui ne me sont pas permis, dans les circonstances, pour lui faire ample justice. Nous savons au reste que notre hôte distingué possède déjà les renseignements les plus complets sur ce grand et beau pays. Qu'il me soit permis cependant d'ajouter, qu'après une bien longue résidence dans le pays, je puis affirmer, en toute connaissance de cause, que les Français d'origine de la Province de Québec, et plus particulièrement la classe agricole, jouissent de plus de liberté et de confort que n'en possèdent les paysans d'aucun autre pays au monde; que toutes les races qui habitent ce pays vivent dans l'harmonie la plus parfaite et s'acquittent loyalement de leurs obligations vis-à-vis des institu-

tions et du gouvernement de leur patrie commune. Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier de nouveau, au nom de tous les convives, pour l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en proposant cette santé et pour les paroles toutes de bienveillance que vous avez bien voulu nous adresser.

Sir Francis Johnson fut suivi par l'Hon J. A. Chapleau, ministre secrétaire d'Etat du gouvernement fédéral et commandeur de la Légion d'honneur.

### **Discours de l'honorable M. Chapleau.**

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

En présence de l'enthousiasme avec lequel Montréal a accueilli ses illustres visiteurs, le silence serait le plus éloquent hommage que je pusse leur rendre. Il est difficile cependant, pour un enfant du Canada de ne pas dire quelque chose, lorsqu'on propose de boire à la prospérité de son pays.

Monseigneur le comte de Paris à bu et nous a demandé de boire à la santé du Canada ; c'est très bien ; mais il se porte vigoureusement ce pays jeune encore parmi les nations. Il a encore toute la vivacité et la vitalité de la mère héroïque qui lui donna le jour, cette mère que vos ancêtres, Monseigneur, avaient faite si grande, si noble et si forte.

Cet enfant de la vieille France a perdu sa mère il y a plus d'un siècle, mais l'orphelin a eu le bonheur de trouver une excellente mère adoptive.

S'il a perdu une mère qu'il aimait, il a trouvé une mère adoptive qu'il aime aussi et à laquelle il veut rester fidèle. Les Canadiens-Français ont de bonnes raisons de l'aimer et de lui être loyaux ; elle leur a donné la liberté politique et religieuse, les avantages et les

moyens de marcher dans les sentiers du progrès social et matériel. Qui sait si, dans les décrets de Celui qui règle les destinées des peuples, le changement de régime qui nous a faits sujets anglais n'a pas été un bienfait pour notre patrie, en la faisant échapper aux bouleversements qui ont causé tant de désastres à la France, aux pernicieuses doctrines qui ont produit de si grands ravages en Europe. Nos pères ont conservé intacts leur foi, leur langue et leur amour de la vieille patrie ; ils ont gardé leur nationalité française, mais leur patriotisme est canadien. Ne nous reprochez pas d'aimer l'Angleterre qui nous permet de nous réclamer fièrement de vous et de vous aimer comme aux jours de Montcalm et de Lévis.

Oui, Monseigneur, nos compatriotes sont fiers de leur origine, mais ils sont fiers aussi de leur allégeance, fiers du grand pays auquel ils appartiennent maintenant. Aucun changement ne les tenterait ; ils sont sincèrement et profondément loyaux au souverain sous le sceptre bienfaisant duquel ils sont aujourd'hui. Ils peuvent en paix atteindre le but de leurs aspirations, de leurs espérances et de leur noble ambition de fonder non seulement une nation, mais un grand empire sur ce continent.

L'Honorable Secrétaire d'Etat termina au milieu des applaudissements.

Mesdemoiselles Elisa David et Juliette Drolet s'approchèrent alors de Monseigneur le duc d'Orléans et lui présentèrent une superbe corbeille de fleurs au nom des dames de Montréal. Monseigneur remercia avec beaucoup de grâce au milieu des acclamations de toute la salle. Puis M. le Président de l'Association Nationale proposa la santé de la France.

**Discours de M. L. O. David.**

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier d'avoir bien voulu porter un toast au Canada, et d'offrir, en retour, un toast à la France. La bienveillance avec laquelle, Monseigneur, vous avez parlé du Canada ne me surprend pas. Faire l'éloge de notre pays, de son passé glorieux, de ses institutions, de ses progrès merveilleux, c'est faire l'éloge de tous ceux qui l'ont fondé, c'est rendre hommage à leur clairvoyance, à leur patriotisme. Ces fleuves, ces lacs grands comme des mers, cette nature si grandiose, ces villes qui surgissent partout comme par enchantement, ces deux nationalités si fortes et si vivaces qui croissent et se multiplient en conservant chacune son caractère propre, le langage, la religion et le drapeau qu'elle tient de ses ancêtres, heureuses toutes deux néanmoins, de jouir en commun des bienfaits du gouvernement constitutionnel, ce petit peuple qui se conserve intact, homogène, et se répand partout enveloppé dans ses souvenirs et ses traditions comme dans une cuirasse impénétrable. . . tout cela a dû frapper Monseigneur le comte de Paris et le convaincre que la découverte et la colonisation du Canada, valaient bien les peines et les sacrifices qu'elles ont coûté.

Il est donc naturel que nous répondions à Monseigneur le comte de Paris, par un toast à la France, si dignement représentée ce soir au milieu de nous par la naissance, la noblesse, le talent, le courage et l'esprit chrétien, par tous les éléments qui en font la force et la grandeur.

Oui, à la France ! à la France de Jacques Cartier

l'immortel découvreur ; de Champlain, le fondateur de Québec, ce nid d'aigle d'où sont partis tous ces aiglons qui des rives fleuries du Mississipi aux bords glacés de la Baie d'Hudson, de l'Atlantique au Pacifique, ont semé le germe de la civilisation française ; de Maisonneuve, un saint et un héros, fondateur de Montréal, la reine du commerce et de l'industrie dans l'Amérique du Nord ; de Frontenac, le fier gouverneur, qui debout sur les remparts de Québec assiégé, faisait répondre à l'amiral de la flotte anglaise, le sommant de se rendre : " Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ; " de Montcalm et de ses soldats, les hommes les plus héroïques que la terre ait portés, qui pendant sept ans, dénués de tout, sans pain, sans vêtements, se battirent un contre cinq, un contre dix, disputant pouce par pouce le sol de la patrie, serrés autour du vieux drapeau noirci par la fumée, déchiré par la mitraille, et trouvèrent moyen de remporter une dernière victoire dans un dernier combat ; des d'Iberville, des Vaudreuil, de tous ces hardis guerriers, découvreurs et fondateurs de villes qui ont laissé partout sur le continent d'Amérique des traces ineffaçables de leur passage ! etc., etc.

A la France de Rochambeau et de Lafayette dont l'épée a tant contribué à donner à nos voisins cette indépendance dont ils sont si fiers. A la France moderne, la patrie, aujourd'hui comme autrefois, des arts et des lettres, la grande semeuse dans le monde des idées généreuses, des sentiments chevaleresques !

A la France chrétienne qui a produit les Zouaves Pontificaux et le Général de Charette, le Bayard des temps modernes !

A la France des patriotes si dignement représentée, ce soir, par celui qui a dit qu'il " préférait à la liberté

dans l'exil, la prison en France, car c'était encore la terre de la patrie."

A la France du passé que nous vénérons! A la France du présent que nous respectons! A la France de l'avenir pour laquelle nous formons les vœux les plus sincères de grandeur et de prospérité!

Tous les convives se levèrent pour crier d'un commun accord, "Vive la France," au milieu de l'enthousiasme général.

Il y eut alors une interruption de quelques minutes avant que Monseigneur le duc d'Orléans qui s'était levé pour prendre la parole, put se faire entendre. Le jeune Prince proposa, en quelques paroles fort aimables, la santé des Dames de Montréal qui avaient bien voulu lui faire la gracieuse présentation d'une superbe corbeille de fleurs.

Cette santé, à laquelle tout le monde fit honneur, termina un des plus beaux banquets que Montréal ait jamais donné à ses plus illustres visiteurs. Dans les salons la conversation se prolongea pendant quelque temps. Les dames qui étaient venues ajouter encore à l'éclat de cette magnifique soirée, eurent alors l'honneur d'être présentées aux Princes.

---

#### **Adresse de l'Association Nationale Saint-Jean Baptiste de Montréal.**

Le lendemain, Dimanche, à neuf heures, M. David, le Président de l'Association St-Jean-Baptiste, accompagné de l'Honorable juge Loranger et des principaux officiers de cette société, se rendait au Windsor, pour escorter Monseigneur le Comte de Paris au St-Lawrence

Hall, où devait avoir lieu la présentation de leur adresse. Plus de deux cents officiers de nos sociétés nationales et de secours mutuels étaient réunis lorsque le Président eut l'honneur de présenter l'adresse qui suit :

A Monseigneur le Comte de Paris,

MONSEIGNEUR,

L'Association Nationale Saint Jean-Baptiste de Montréal est la mère de toutes les sociétés nationales qui, sur tous les points du continent américain, travaillent à la conservation de notre nationalité. Elle a cru qu'elle devait saluer, à son passage, le représentant de la royale famille qui a fondé cette nationalité.

Elle, dont la mission est de raviver sans cesse le souvenir glorieux de notre origine, elle ne pouvait manquer d'honorer en votre personne le descendant des grands rois qui envoyèrent Champlain et Maison-neuve établir sur les rives du Saint-Laurent, une nouvelle France.

Nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un certain plaisir à vous montrer ce qu'est devenue cette nouvelle France si faible à son berceau, cette poignée de héros qui furent nos pères. Suivant toutes les prévisions humaines ces hommes extraordinaires devaient périr avec leur œuvre, ils ne pouvaient résister longtemps à tous les éléments de destruction ligués contre eux. Pourtant nous, leurs descendants, nous sommes aujourd'hui en Amérique deux millions de Canadiens-français, deux millions d'hommes fermement attachés à leurs traditions religieuses et nationales, bien décidés à rester Français et catholiques.

La lutte a été rude, désespérante parfois; nous paraissions abandonnés de Dieu et des hommes; la France elle-même, la France pour qui nous souffrions tant, semblait nous ignorer. Mais la pensée des sacrifices accomplis par nos ancêtres pour conserver l'héritage sacré que la France nous avait confié, nous ranimait et nous donnait des forces nouvelles.

Il semble, Monseigneur, que nous avons le droit de nous réjouir en commun d'un résultat qui fait l'éloge de l'esprit clairvoyant des rois, vos aïeux, fondateurs de ce pays, et du courage héroïque de nos ancêtres.

Ce que vous avez vu a dû vous convaincre que la France a, en Amérique, une fille qui travaille, dans la mesure de ses forces, à faire honneur à sa mère.

Nous espérons que, malgré nos imperfections, vous garderez un bon souvenir de nous, ne serait-ce qu'à cause de notre fidélité à la France, de nos sacrifices et de nos souffrances pour garder intact le dépôt sacré de sa langue, de ses lois et de sa religion.

Montréal, 26 octobre 1890.

Monseigneur répondit, en termes émus, qu'il n'ignorait pas le rôle important que jouait l'association nationale, pour la conservation de la langue et des traditions françaises en Amérique, et qu'il était heureux de témoigner de son admiration pour les travaux de cette association en présence de ses nombreux officiers chargés de sa direction. Après avoir remercié ces messieurs pour leur bienvenue si cordiale, Monseigneur voulut bien se faire présenter un grand nombre des officiers présents, ayant un mot aimable pour chacun d'eux.

## LA MESSE SOLENNELLE A NOTRE-DAME.

Le carillon de Notre-Dame se faisait déjà entendre lorsque le cortège se forma pour se rendre à l'église paroissiale. Une foule énorme attendait sur le parvis de Notre-Dame. Plus de 15,000 personnes assistaient à cette grande démonstration religieuse, dont le caractère imposant ne pouvait manquer de frapper nos illustres visiteurs. Un orchestre puissant accompagnait le chœur de Notre-Dame composé de plus de deux cents voix. La messe de Noël de Fauconnier fut exécutée d'une manière parfaite. Et lorsqu'à l'élévation plus de trois cents lampes incandescentes s'allumèrent instantanément pour ajouter à la décoration de l'autel et du chœur, l'effet produit fut saisissant.

Monseigneur Moreau, évêque de St. Hyacinthe, officiait pontificalement entouré d'un nombreux clergé. Le sermon fut prêché par l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame, avec cette mâle éloquence qu'on lui connaît. Jamais depuis longtemps un ensemble de circonstances aussi émouvantes n'avaient été offertes aux habitants de Montréal. A la clôture de l'office, la foule, qui encombrait la place d'Armes et les abords de l'église, acclama Monseigneur le comte de Paris et les personnes de sa suite, au moment où, pressés de toutes parts, ils reprenaient leurs voitures pour retourner à l'hôtel, accompagnés par les officiers de l'Association Nationale.

Réunis en grand nombre, les Zouaves Pontificaux canadiens étaient déjà rendus dans les salons de l'Hôtel Windsor pour rencontrer les Princes, qui avaient manifesté tout particulièrement le désir de voir les soldats de Charette. Nos zouaves avaient fait transporter dans les salons particuliers de Mgr

le Duc d'Orléans le portrait de leur général, peint par le jeune maître Lionel Royer, leur camarade de France. Le Docteur Piché, qui préside cette année l'Union Allet, présenta l'adresse suivante :

**Adresse des Zouaves Pontificaux Canadiens.**

MONSEIGNEUR,

Les zouaves pontificaux canadiens saluent en vous l'un des illustres descendants de cette race de Rois qui ont soutenu le pouvoir temporel des Papes, pour lequel nous avons offert nos services.

Nous sommes heureux de proclamer que ce sont vos aïeux qui ont fait planter la croix sur ce sol du Canada, et que c'est à leur esprit chrétien que nous devons l'honneur de continuer les traditions de la "Fille ainée de l'Église."

Pour accomplir cette mission, nous offrons nos cœurs et nos bras, et nous prenons cet engagement en face du portrait de notre héroïque général, qui nous indiquera l'étendard que nous devons suivre.

S'adressant directement au Duc d'Orléans, le président continua :

Vous, Altesse, votre naissance est tellement pleine d'avenir qu'il vous faut toute la force du chrétien pour la soutenir dignement.

Votre conduite récente en face du devoir nous garantit que vous serez à la hauteur des événements.

Nos fils seront aussi là pour répondre à notre devise : "Aime Dieu et va ton chemin."

**Réponse de Mgr le Comte de Paris.****MESSIEURS,**

Je remercie les anciens Zouaves Pontificaux de Montréal d'être venus me souhaiter la bienvenue ; et en m'adressant à eux je m'adresse à tous ceux de leur camarades que j'aurai le plaisir de recevoir dans les autres cités canadiennes. Je les félicite d'appartenir à ce corps qui s'est formé dans une heure critique pour la défense d'une cause dont la faiblesse matérielle rehaussait la grandeur morale.

L'Union Allet porte le nom d'un vaillant soldat, Français (par ses traditions militaires,) dont les ancêtres, toujours fidèles au Roi et à la France, avaient versé leur sang au service des miens. Aujourd'hui le nom de Charette personnifie cette association qui a rajourni sous une forme moderne les plus nobles traditions du passé. Celui pour qui on a fait si justement revivre le titre de chevalier sans peur et sans reproche, a été l'infatigable ouvrier de cette généreuse entreprise, au milieu des circonstances les plus difficiles. Je suis heureux de son amitié et son souvenir est présent au cœur de tous ceux qui, comme nous, le connaissent et le chérissent.

Le lien qui vous unit s'élève au-dessus des nationalités sans en effacer les différences. C'est, en effet, le grand caractère de votre organisation d'être universelle, comme l'Église elle-même, sans être pour cela internationale ou cosmopolite comme les dangereuses associations qui s'étendent dans le monde entier pour saper les fondations de la société.

Vous ne leur ressemblez pas parce que vous conservez précieusement ce dévouement à la patrie qui

est, après la foi religieuse, le plus noble sentiment placé par Dieu dans le cœur de l'homme.

C'est ce sentiment qui, à l'heure du péril national, a réuni tous vos camarades français dans un effort héroïque digne des plus glorieuses époques de notre histoire. C'est lui qui inspire la fidélité et le loyalisme dont vous êtes si justement fiers.

Vous avez compris que pour demeurer dignes de votre renom, il fallait avoir recours au principe de l'association volontaire, principe toujours fécond, bien qu'il soit aussi vieux que le monde. Votre rôle est de grouper les forces de tous ceux qui ne séparent pas le progrès moderne du respect du passé et des principes sur lesquels le christianisme a assis les sociétés.

Vous êtes, chacun de votre pays, des champions dévoués de la religion, de l'ordre social, de la vraie liberté qui protège les faibles contre l'oppression du nombre. C'est à ce titre que je vous salue et que je vous remercie du témoignage de sympathie que vous m'apportez. Ce témoignage sera un des plus précieux souvenirs de ma visite au Nouveau-Monde.

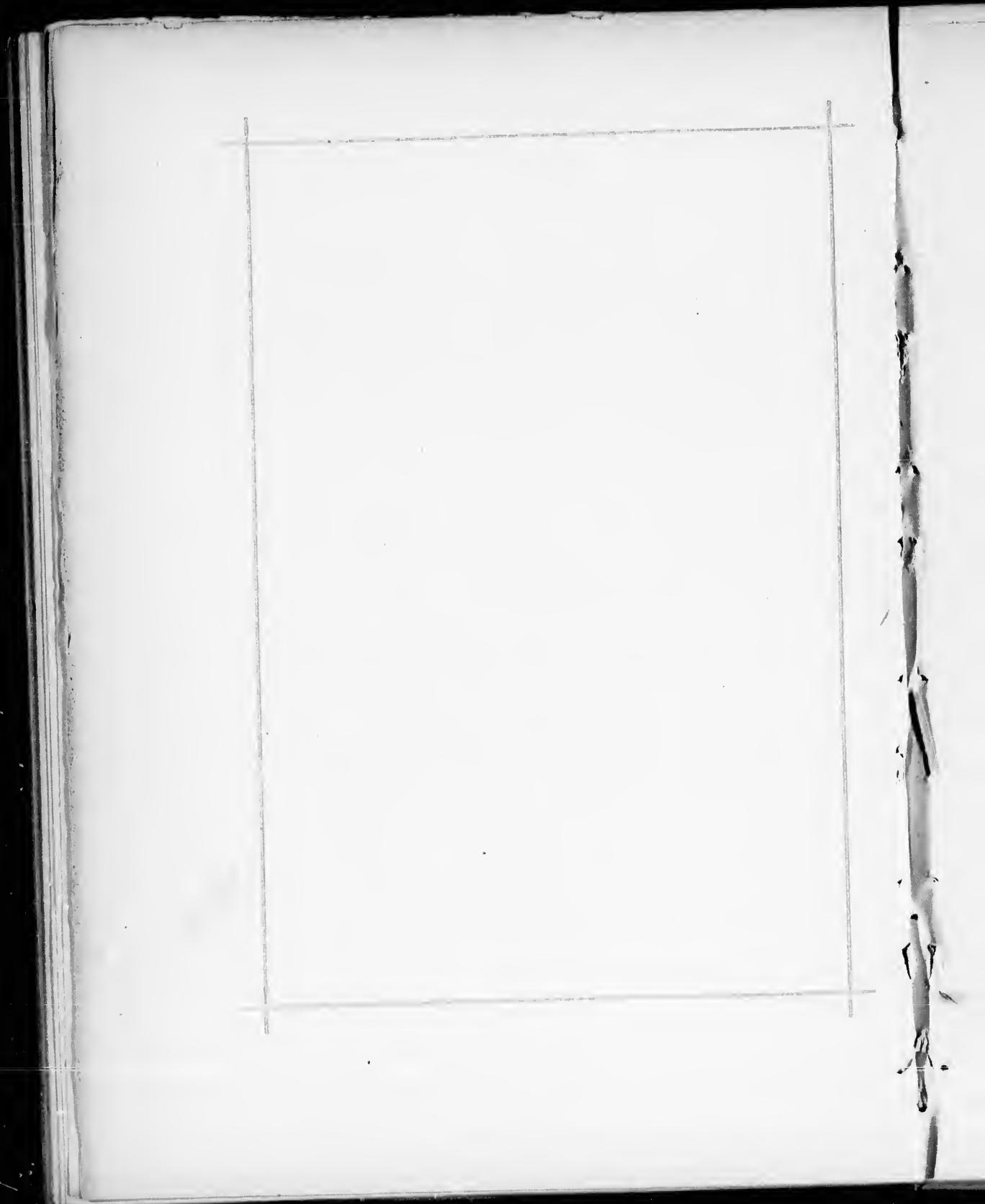
Monseigneur le duc d'Orléans avait été prié par le général de Charette de vouloir bien donner lecture aux zouaves pontificaux d'une lettre qui contenait une communication intéressante pour le régiment. Après cette lecture, Mgr le duc d'Orléans a ajouté :

“ Je suis heureux, Messieurs, d'avoir eu à vous faire cette communication. Le nom des zouaves de Charette est cher à tous les Français, car ils n'ont pas seulement combattu pour le Saint Père, ils ont combattu pour la France. Je leur envie ce glorieux souvenir,

moi qui désire si ardemment servir mon pays! J'aurais tant voulu être zouave!"

A trois heures précises le départ avait lieu pour les Trois-Rivières. Plusieurs mille personnes étaient à la gare pour saluer, encore une fois, les illustres voyageurs. C'est au milieu des acclamations générales que le convoi se mit en marche, emportant avec lui nos hôtes distingués, après une des réceptions les plus sympathiques et les plus dignes qui aient jamais eu lieu dans l'histoire de Montréal.

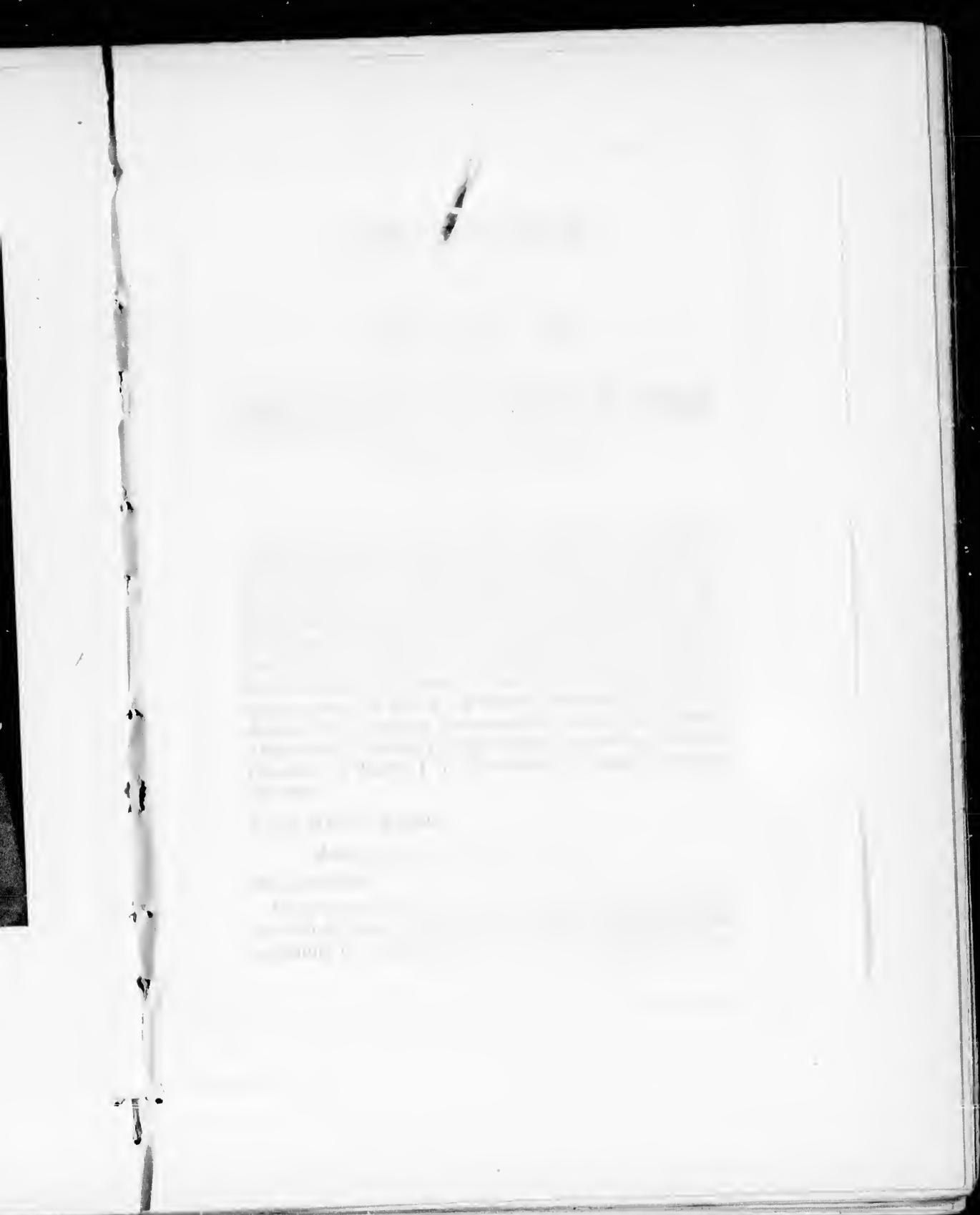
---







Monseigneur le Duc d'Orleans.





## APPENDICE.

---

# RÉCEPTION DE MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS A TROIS-RIVIÈRES.

---

Dimanche le 26, à 7 heures précises, le convoi de Montréal entra en gare dans la ville des Trois-Rivières, où dix mille personnes attendaient l'arrivée de Monseigneur le Comte de Paris. C'est au milieu des acclamations générales que Son Honneur le Maire, président du comité de réception, souhaita la bienvenue aux illustres visiteurs. Le cortège se mit en marche pour le Carré Laviolette, où se trouvait autrefois l'enceinte même du fort des Français, dominé par le vieux château des anciens gouverneurs venus de France. Arrivés sur l'estrade préparée pour la circonstance Son Honneur le Maire T. E. Normand présenta l'adresse qui suit :

A Son Altesse Royale

Monseigneur le Comte de Paris.

MONSEIGNEUR,

Les citoyens des Trois-Rivières sont heureux et fiers au-delà de toute expression, de saluer en votre auguste personne le descendant de ces rois très-chrétiens qui

jetèrent dans les solitudes du Nouveau-Monde les premières semences de la foi et de la civilisation.

Ils acclament aussi Monseigneur le duc d'Orléans qui vient de démontrer, par son ardent désir de porter les armes pour la France, que le sang du Béarnais vit encore.

Sujets loyaux de sa Majesté la Reine Victoria, notre gracieuse Souveraine, nous vivons heureux à l'ombre du drapeau britannique, nous réjouissant des prérogatives et des libertés que la généreuse Albion nous accorde. Mais si nos bras appartiennent à l'Angleterre nos cœurs restent français. Comme l'a dit un de nos poètes :

..... La France est notre Mère,  
Et nous l'aimons d'un amour filial,  
Sans oublier, ô Superbe Angleterre,  
Qu'un grand serment lie un peuple loyal.  
Oh ! laissez-nous, orgueilleux de nos gloires,  
Nous souvenir de la France aujourd'hui,  
Nous rappeler nos anciennes victoires,  
L'époque où son étoile a lui.

Oui, nous aimons à évoquer, tout particulièrement en cette circonstance, le cher souvenir de notre ancienne mère-patrie, de cette France que vos aïeux ont faite si grande et dont les traditions glorieuses ont été conservées intactes par vous, illustre rejeton de tant de rois.

Trop heureux serions-nous, Monseigneur, si, éloigné pour un temps de votre pays, vous retrouviez quelque peu ici, dans la Nouvelle-France, l'illusion de la patrie absente, de cette vieille France que vous aimez : si vous reconnaissiez dans la physionomie de notre peuple, la famille que vos ancêtres ont établie ; si, dans nos monuments et jusque dans nos ruines, vous retrouviez des témoins qui redisent les gloires d'un passé qui nous est cher à tant de titres.

Nous prions vos Altesses Royales d'accepter, avec l'expression de notre entier dévouement, nos remerciements sincères pour l'honneur que vous nous avez fait en vous arrêtant un instant au milieu de nous.

Mgr le Comte de Paris répondit à cette adresse dans les termes suivants.

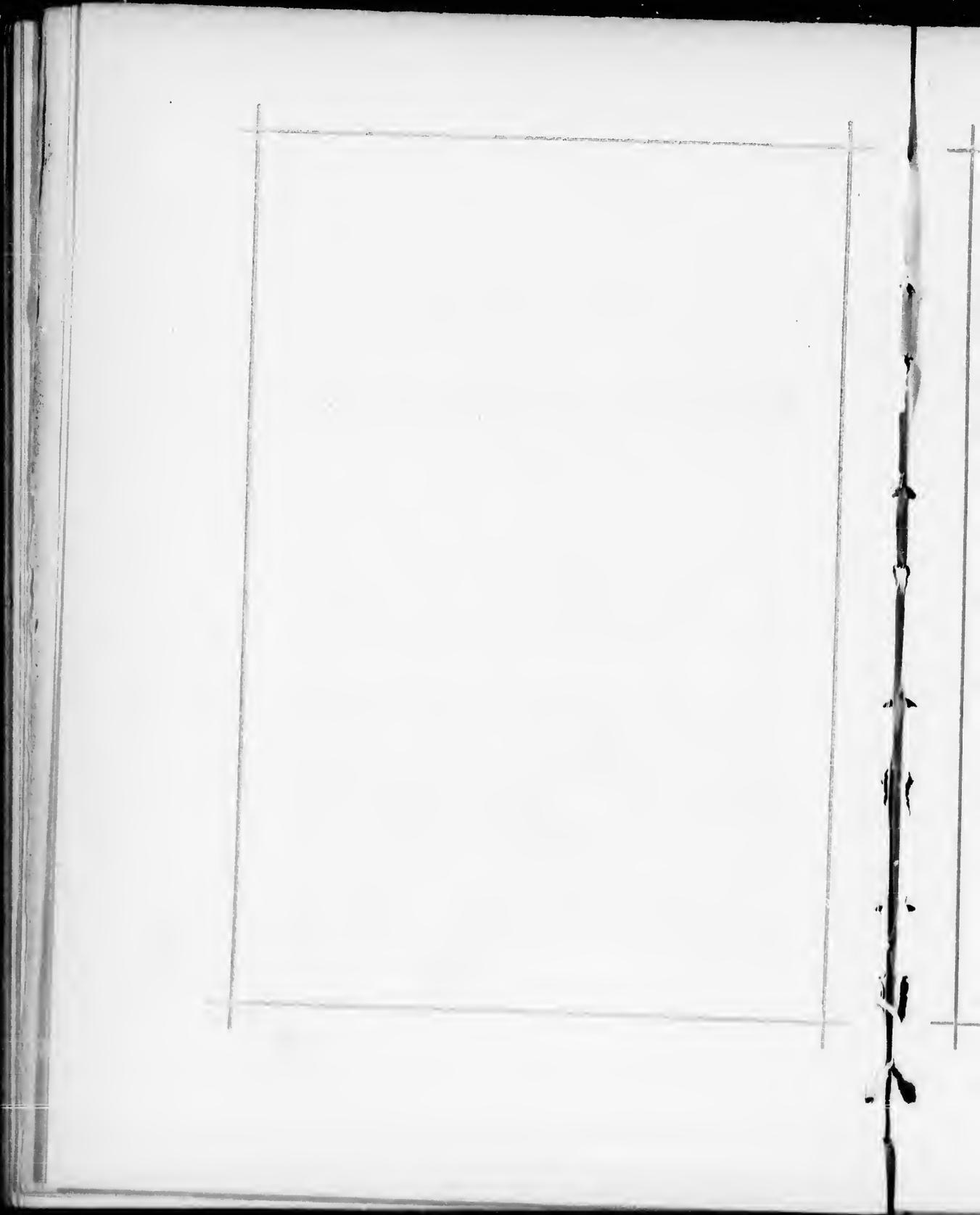
Monsieur le Maire,

L'accueil que je reçois des habitants de la vieille ville des Trois-Rivières m'émeut au-delà de ce que je puis dire. Je les remercie du fond du cœur ainsi que tous ceux des villages avoisinants qui se sont joints à eux.

Les sentiments qu'ils ont conservés pour la France me touchent profondément et je leur demande de s'unir à moi pour crier : Vive la France !

Le cortège accompagna ensuite les illustres visiteurs jusqu'à leur hôtel, où rendez-vous fut pris pour le lendemain. A 9 heures, le 27, Monseigneur se rendait d'abord à l'Evêché où l'attendaient Monseigneur Laflèche et Monseigneur Gravel entourés d'un nombreux clergé. La visite du couvent des Ursulines et du collège étant terminée le départ pour Québec eut lieu par le convoi de midi au milieu d'une foule nombreuse venue pour saluer, encore une fois, Monseigneur le Comte de Paris et les personnes distinguées qui l'accompagnaient.

---



RÉCEPTION  
DE  
MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS  
A QUÉBEC.

---

Monseigneur le comte de Paris, monseigneur le duc d'Orléans, M. le duc d'Uzès, M. le comte d'Haussonville, M. le marquis de Lasteyrie, M. le colonel Parseval, M. le Dr Récamier, M. le capitaine Morhain et M. La Chambre sont arrivés à Québec le 28 octobre à 3h. de l'après-midi.

La réception de ces personnages distingués, dans la capitale du Canada français, a été toute sympathique et de nature à leur prouver que, sous l'étendard généreux de la Grande Bretagne, nous avons su concilier nos devoirs présents avec le culte des choses du passé, et que, tout en bénéficiant des libertés américaines, nous conservons pieusement les traditions de nos aïeux, comme autant de liens qui nous rattachent à la France.

A l'arrivée du train, la gare et la place étaient remplies d'une foule considérable. On avait dressé une estrade à l'intérieur de la gare et le wagon particulier du directeur du chemin de fer du Pacifique y

transporta les visiteurs, de sorte qu'ils n'eurent qu'un pas à faire pour y monter. Le comte de Paris et le duc d'Orléans se tenaient à l'avant et saluaient à droite et à gauche en réponse aux acclamations répétées et aux chants patriotiques canadiens qui faisaient trembler l'édifice.

Lorsque le premier élan d'enthousiasme fut calmé, M. le maire s'est avancé et a prononcé l'adresse qui suit :

#### **Adresse de la Ville de Québec.**

*A Son Altesse Royale le comte de Paris.*

MONSEIGNEUR,

Votre arrivée dans les murs de la vieille cité de Champlain est pour tous ses habitants un grand sujet de joie et d'honneur.

Descendants d'une race qui nous est chère et dont l'hospitalité et la courtoisie sont reconnues dans l'univers entier, ils sont vraiment heureux et fiers de saluer en vous un Français illustre, aussi remarquable par ses qualités que par sa haute naissance.

Au prince qui représente aujourd'hui l'ancienne et grande famille royale qui a fondé cette ville il y a près de trois siècles, sans distinction de races ou de partis, et sans tenir compte des opinions personnelles de chacun sur la politique française, nous, citoyens de Québec, sommes unanimes à souhaiter une cordiale bienvenue et à faire un accueil digne du premier gentilhomme de France.

Loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, nous nous réjouissons que le *home* anglais soit devenu pour vous un asile de liberté et nous reconnaissons que la

plus large et la plus chaleureuse hospitalité vous est due sur ce sol qui appartient à l'Angleterre, mais qui fut la Nouvelle-France et dont les habitants sont restés français.

Notre ville, Monseigneur, est la ville historique, toute peuplée de souvenirs de la vieille France et elle vous dira mieux que nos paroles quelle communauté de sentiments nous unit à vous.

Vous y trouverez bien des pierres et des endroits mémorables qui ne seront pas sans éloquence et qui vous raconteront de touchantes histoires remplies des noms de vos illustres ancêtres.

Que notre vieux Québec soit donc auprès de votre Altesse l'interprète de nos sentiments. Que les souvenirs d'un passé glorieux nous réunissent dans une affection commune, et dilatant nos poitrines nous fasse pousser un même cri d'amour filial: VIVE LA FRANCE.

#### **Réponse de Monseigneur le comte de Paris.**

MONSIEUR LE MAIRE,

Je vous remercie de votre cordiale bienvenue. Mon fils et moi nous sommes heureux de nous trouver dans cette ville historique qui, comme vous le dites, est pleine de souvenirs de la vieille France. L'accueil que nous trouvons dans ce pays, auquel nos ancêtres avaient donné le nom de Nouvelle-France, nous touche profondément. Séparés de notre patrie, nous sommes heureux de nous trouver au milieu de Français d'origine et nous les félicitons du bonheur dont ils jouissent, sous le règne de leur auguste Souverain.

Après la réponse du comte de Paris, les visiteurs, accompagnés des membres du comité de réception

sont montés dans les voitures qui les attendaient et se sont rendus à l'hôtel Saint-Louis, en passant par la côte du Palais, les rues St-Jean, Fabrique, Buade Place-d'Armes et Saint-Louis.

### **Le dîner du Lieutenant-Gouverneur de Québec,**

Lundi, le 28, Son Excellence le lieutenant-gouverneur et madame Angers donnèrent un dîner officiel à leur résidence de Spencer-Wood pour avoir l'honneur de rencontrer Monseigneur le comte de Paris, et Monseigneur le duc d'Orléans. Au nombre des invités se trouvaient, en première ligne, M. le duc d'Uzès, M. le marquis de Lasteyrie, M. le comte d'Haussonville, le colonel Parseval, le capitaine Morhain, le Dr. Récamier, M. La Chambre, l'Honorable C. A. P. Pelletier, sénateur et l'Hon. W. Laurier, député, tous deux membres du Conseil Privé, l'Hon. Juge en Chef Casault, l'Hon. Juge Bossé, l'Hon. Juge Pelletier, l'Hon. H. Mercier, premier ministre, l'Hon. P. Garneau, ministre des travaux publics, l'Hon. M. Sheyhn, ministre des finances, l'Hon. J. E. Robidoux, procureur général, l'Hon. J. Blanchet, député, M. J. Tessier, député, M. J. Frémont, maire de Québec, l'Hon. A. Chauveau, Lieutenant-Colonel Duchesnay député adjutant-général, Lieutenant-Colonel Forsyth, Lieutenant-Colonel Turnbull, Lieutenant-Colonel Montizambert, Lieutenant-Colonel Landry, aide-de-camp du gouverneur général.

Le comte de Paris et ses compagnons ont paru absolument enchantés de cette réception. Ils ont surtout gardé la meilleure impression de madame Angers, qui, causeuse charmante, connaissant parfaitement la

France, a su intéresser ses invités tout en faisant, avec une grâce parfaite, les honneurs de sa maison. Le lendemain, mardi, à dix heures, Monseigneur le comte de Paris visitait l'Université Laval.

**Visite à Son Eminence le Cardinal Taschereau  
et à l'Université Laval.**

Monseigneur le comte de Paris s'est rendu au palais de Son Eminence le cardinal Taschereau pour lui présenter ses hommages. Après quelques minutes de conversation avec Son Eminence et son entourage, Mgr le comte s'est rendu à l'université Laval où les anciens élèves du Séminaire de Québec, les élèves actuels de cette maison, les ecclésiastiques de son grand séminaire ainsi que le clergé de toute la ville et des paroisses du district de Québec s'étaient réunis pour saluer Mgr le comte de Paris, chef de la Maison de France et Mgr le duc d'Orléans.

La salle était superbement décorée de fleurs et de drapeaux français. Un gigantesque dais, en proportion avec la hauteur du vaste appartement, avait été érigé sur l'estrade et dominait les trois fauteuils d'honneur. La draperie, or et pourpre, d'une extrême richesse, offrait un coup d'œil magnifique.

A dix heures et quart, Mgr le comte de Paris faisait son entrée officielle. Il était accompagné de Son Eminence le cardinal Taschereau ; Mgr le duc d'Orléans était accompagné du Recteur, Mgr Pâquet, et M. le duc d'Uzès, de Mgr Marois. Suivaient immédiatement M. le comte d'Haussonville, M. le marquis de Lasteyrie, M. le colonel Parceval, M. le Dr Récamier, M. le capitaine Morhain et M. La Chambre ; puis le corps universitaire au grand complet et en grand

costume, tous les cadres de ses facultés bien remplis.

M. le comte de Paris occupait le fauteuil du centre, ayant à sa droite Son Eminence le cardinal, à sa gauche, Mgr le duc d'Orléans. De chaque côté, sur l'estrade M. le duc d'Uzès, M. le comte d'Haussonville, M. le marquis de Lasteyrie, M. le colonel Parseval, M. le Dr Récamier, M. le capitaine Morhain et M. La Chambre occupaient des fauteuils d'honneur. M. le maire se tenait à la gauche du duc d'Orléans. Venaient ensuite NN. SS. Marois, Têtu, Gagnon. Marquis, MM. les membres du comité de réception.

Alors un petit élève, Emile Bélanger, s'avança sur l'estrade et présenta au comte de Paris un splendide bouquet.

Monseigneur Benjamin Pâquet, recteur de l'université, prononça ensuite le discours qui suit :

#### **Discours de Monseigneur Pâquet.**

MONSEIGNEUR,

L'Université Laval, institution canadienne-française et catholique, est grandement honorée de recevoir la visite d'un prince français, du Chef de la maison de France, chez qui les mérites personnels rehaussent encore, si toutefois la chose est possible, la noblesse du sang.

Le Canada français tout entier a été couvert de bienfaits par les rois très-chrétiens, vos ancêtres, et par la France chrétienne qui se glorifie toujours d'être la fille aînée de l'Eglise.

Mais Québec surtout, berceau de la Nouvelle-France, est riche d'institutions et de monuments qui proclament l'action éminemment généreuse et civilisatrice

de la nation française. Et dans la ville de Québec, la partie occupée par le Séminaire et l'Université Laval est peut-être celle qui a été témoin de plus de dévouement et de sacrifices de la part des ancêtres français pour assurer à notre patrie le rang qu'elle occupe maintenant parmi les peuples civilisés.

Outre le clergé de la ville de Québec, outre les directeurs et professeurs de l'Université Laval et du Séminaire. Votre Altesse Royale voit devant elle les élèves anciens et actuels de ces deux institutions. Toutes deux doivent leur existence au premier évêque de ce pays, le très-noble et très-illustre François de Montmorency-Laval, descendant du *premier baron chrétien*.

Ce prélat, qui possédait l'estime et l'affection du Grand Roi, a fait briller sur la terre d'Amérique toutes les vertus et toutes les qualités de ses ancêtres et a mérité de la part des habitants de la Nouvelle-France le titre glorieux de Père de la Patrie !

Le souvenir de ses grandes vertus vit toujours dans la mémoire des populations canadiennes, et à la demande de l'Emmentissime Cardinal Taschereau, son successeur sur le trône archiépiscopal de cette ville, des autres archevêques et évêques du Canada, Léon XIII vient de le déclarer vénérable et de permettre l'introduction de la cause de béatification et de canonisation.

C'est pour reconnaître les bienfaits sans nombre que le premier évêque de Québec a versés sur le séminaire et sur le Canada que notre université catholique porte son nom.

Dans la mesure de leurs forces, l'Université Laval et le Séminaire de Québec travaillent à maintenir vivaces, sur les bords du Saint-Laurent, le culte des

ancêtres, leur foi catholique, leur langue et leurs coutumes, le souvenir de leurs sacrifices, de leurs vertus et de tout ce que les rois de France ont fait pour notre patrie.

La liberté que l'Angleterre accorde à tous ses sujets, sans distinction de race, de langue et de religion, le bonheur dont nous jouissons sous son paternel gouvernement nous remplissent de reconnaissance et nous attachent étroitement à ses institutions, sans toutefois nous faire oublier notre origine, le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc. Notre amour pour la patrie de nos aïeux ne réveille aucune susceptibilité de la part de l'Angleterre ; elle connaît par une expérience de plus d'un siècle, notre loyauté à son drapeau et l'estime que nous avons pour son gouvernement libéral et paternel.

Maintenant, Monseigneur, comme Supérieur du Séminaire de Québec, j'ai un devoir bien doux à remplir : celui de saluer en Votre Altesse Royale le descendant d'un bienfaiteur de notre maison. L'enfant qui vient de vous présenter un bouquet, Monseigneur, est le boursier de Son Altesse Royale Louis, troisième duc d'Orléans, qui, par son testament du 28 décembre 1749, fonda une pension dans le Petit Séminaire de Québec. Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans, pour remplir les intentions du prince, son père, assura de nouveau cette fondation par un acte du 4 mai 1759.

Prince, veuillez accepter pour vous, pour votre fils, et pour les nobles personnages qui accompagnent Votre Altesse Royale, les remerciements de l'Université Laval et du Séminaire de Québec.

Veuillez accepter aussi les vœux ardents que tous, professeurs et élèves, prêtres et laïques, nous formons pour le bonheur, la prospérité, la grandeur et la gloire de la France, patrie de nos aïeux !

A ce point du discours, Mgr Pâquet fit un signe au massier, M. Wallard, qui s'avança portant le vieux drapeau de Carillon enroulé sur sa hampe, et vint se placer dans une attitude toute militaire en face de Mgr le comte de Paris. Le recteur de Laval s'écria alors d'une voix vibrante :

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale un témoin du passé, témoin de la valeur des soldats français et des soldats canadiens. Ensemble ils ont combattu en sa présence, ensemble ils ont remporté la victoire. Le drapeau de Carillon ! la plus noble, la plus précieuse, la plus glorieuse relique possédée par le peuple canadien-français. En la voyant, impossible de ne pas prononcer les noms de Montcalm, Lévis, Bourlamaque, Raymond, de Saint-Ours, Lanaudière, de Gaspé. . . Enfants, saluez le drapeau de Carillon !

Aussitôt la fanfare entonna le grand hymne de Sabattier, paroles de Crémazie :

O Carillon, je te revois encore  
 Non plus hélas ! comme en ces jours bénis,  
 Où dans tes murs la trompette sonore  
 Pour te sauver nous avait réunis.  
 Je viens à toi quand mon âme succombe  
 Et sens déjà son courage faiblir.  
 Oui près de toi venant chercher ma tombe,  
 Pour mon drapeau je viens ici mourir.

Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée  
 Près de Lévis moururent en soldats,  
 En expirant, leur âme consolée,  
 Voyait la gloire adoucir leur trépas.  
 Vous qui dormez dans votre froide bière,  
 Vous que j'implore à mon dernier soupir,  
 Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,  
 Sur vos tombeaux, je viens ici mourir.

Cette fois, la salle parut crouler au bruit des applaudissements. Ce fut le moment le plus solennel et le plus enthousiaste de cette séance imposante.

Le comte de Paris et le duc d'Orléans fixèrent un long regard sur ce drapeau français, la plus sacrée de nos richesses historiques. Quant à M. le capitaine Morhain, il pleurait à chaudes larmes, ainsi que le Cardinal. Cette scène attendrissante rappelait le jour où M. Claudio Janet était venu voir ce même drapeau, au quartier-général de nos Zouaves pontificaux, en l'année du Congrès catholique de 1880.

Cette fois-là, Claudio Janet, homme de nerf et de passion, n'y put tenir, il éclata en sanglots se jeta sur le drapeau déployé et le couvrit de baisers délirants. Ce fut une scène inoubliable.

Mgr le comte de Paris et Mgr le duc d'Orléans remercièrent chaleureusement le recteur de Laval qui leur causait une aussi belle et grande surprise. Monseigneur avoua qu'il avait ardemment souhaité voir ce drapeau de Carillon, mais il ignorait quelle ville lui ménageait ce bonheur.

Mgr le comte de Paris exprima en quelques mots combien il était sensible aux témoignages de respect qui lui étaient prodigués ; combien il admirait cette puissante institution de Laval, foyer de science et de vertu, honneur des lettres et des arts ; combien surtout il lui était doux de retrouver en exil une terre aussi française que la province de Québec, un ciel aussi hospitalier que celui du Canada.

#### **Autres visites.**

Monseigneur le comte et sa suite se sont ensuite rendus au parlement, où à l'entrée principale ils ont été reçus par M l'huissier de la Verge Noire, qui les

conduisit aux salons de l'honorable M. Starnes, président du Conseil législatif.

Immédiatement l'honorable premier ministre de Québec et ses collègues vinrent souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale, à son fils et à sa suite. On visita l'édifice, puis les plaines d'Abraham.

Après un déjeuner à l'hôtel Saint-Louis, MM. les officiers de la société nationale Saint Jean-Baptiste ont conduit nos visiteurs à travers les principales rues de la ville, en route pour Sainte-Anne de Beaupré.

---

#### **Le Banquet de la ville de Québec.**

Le banquet offert à Monseigneur le comte de Paris par les citoyens de Québec, a été un succès sans précédent.

M. le Maire présidait le banquet, ayant à sa droite Mgr le comte de Paris, et à sa gauche Mgr le duc d'Orléans ; puis, venaient à droite, le juge Casault, le duc d'Uzès, le juge Routhier, le colonel Parseval, le juge Irvine, le capitaine Morhain, l'honorable M. Starnes, Président du Conseil Législatif, M. La-Chambre, l'honorable G. Ouinnet, Surintendant de l'Instruction Publique, et le lieutenant-colonel Duchesnay ; à gauche, immédiatement après Monseigneur le duc d'Orléans, venaient l'honorable M. Mercier, Premier Ministre, le marquis de Lasteyrie, le juge Caron, le comte d'Haussonville, l'honorable C. Langelier, Secrétaire Provincial, le Docteur Récamier, le vicomte de Richemont et le baron de Ravigean.

## MENU DU DINER

Sauternes, Château Yquem, Château Rieussée, A. Lalonde et Cie  
     Huitres en coquilles,  
 Tortue verte aux quenelles, Printanier Royal,  
     Xerès,  
 Petites bouchées à la Reine,  
     Basse Rayée Hollandaise,  
             Pommes Parisiennes,  
     Filet de bœuf aux Champignons,  
     Choux de Bruxelles,  
 Champagne, Morizet et Cie, Pommery et Greno,  
     Suprêmes de volaille à la Freitsebold,  
     Petits Pois,  
     Côtelettes de Pigeon à la Provençale,  
 Chou-fleur au gratin,  
     Panets à la Cardinal,  
             Perdreux au Cresson,  
                     Bécassine sur canapé,  
 Claret, Châteaux Casserac-Brown, Château La Couronne,  
     A. Lalonde et Cie,  
 Salade de Laitue,  
     Pouding à la Richelieu,  
             Charlotte Russe,  
     Oporto, Sanderman,  
 Bonbons, Petits sucres et gateaux assortis,  
     Fromage glacé à la Napolitaine,  
     Fruits, Café,  
     Liqueurs,    Coco.

Son Honneur le Maire proposa d'abord la santé de  
 la Reine, notre auguste souveraine. Il proposa ensuite,  
 dans les termes suivants, la santé de Monseigneur le  
 comte de Paris :

**Discours de Son Honneur le Maire.**

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

C'est un bonheur pour moi de proposer un toast qui sera bu avec tout l'enthousiasme qu'il mérite.

Nous avons l'honneur, depuis quelques heures, d'avoir dans nos vieux murs, élevés par les Français d'autrefois, Monseigneur Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, l'héritier des anciens rois de France, qui ont établi cette colonie de la Nouvelle-France et qui ont fondé cette vieille cité de Champlain.

C'est une grande joie pour nous de saluer dans la personne de Son Altesse Royale tout ce qui nous rappelle l'ancienne mère-patrie.

Ces souvenirs de la France sont si vivaces dans nos esprits et si chers à nos cœurs, que nous pouvons affirmer que nous sommes restés Français.

Les populations de la province sont remplies de sentiments de loyauté vis-à-vis de la couronne. Nous nous glorifions de nous compter parmi les fidèles sujets de Sa Majesté. Mais les liens étroits qui nous unissent à l'Angleterre ne nous empêchent pas de rester Français de cœur. Car c'est sur les genoux de nos mères que nous avons appris à aimer la France et la glorieuse histoire des temps passés, comme nous apprenions, dès notre enfance, à conserver intact le dépôt sacré que nous avaient légué nos pères : notre religion, notre langue et nos lois.

Aussi, chaque fois que l'occasion se présente, pour les Canadiens, de se rappeler les travaux de leurs ancêtres, les luttes et les gloires du passé, leurs cœurs tressaillent d'émotion.

Aujourd'hui que nous sommes réunis pour témoigner nos sentiments de respect pour l'hôte illustre

qui a bien voulu honorer ce banquet par sa présence, nous nous rappelons avec une grande joie que Son Altesse le comte de Paris personnifie ici, pour nous, tout ce passé qui nous est si cher.

Nous saluons en Votre Altesse, non seulement un Français distingué par sa naissance illustre, mais encore par ses mérites personnels.

Guerrier, littérateur, philosophe ; les travaux et les œuvres de Mgr le comte de Paris sont présents à notre mémoire et tout en offrant nos hommages à un prince royal, nous nous inclinons en même temps en présence de l'homme éminent qui mérite à tant de titre notre admiration et notre respect.

Vous voyez réunis autour de vous, Monseigneur, des Canadiens de toutes les origines et de toutes les races. Ils se sont assemblés sans examiner quelles peuvent être leurs opinions personnelles sur la politique d'un pays qui est l'ancienne mère-patrie pour le plus grand nombre. L'honneur qu'ils ressentent de la visite du prince qui est au milieu d'eux, ce soir, n'est surpassé que par la joie qui est au fond de leurs cœurs.

Je sais, messieurs, que je me fais l'interprète de vos désirs les plus chers, et je sens qu'en ce moment tous les cœurs battent à l'unisson du mien, en proposant la santé de Mgr le comte de Paris.

#### **Réponse de Monseigneur le comte de Paris.**

MESSIEURS,

En me levant pour vous remercier de la santé que vous venez de porter, je tiens à vous dire combien mon fils et moi nous vous sommes reconnaissants de votre accueil.

Vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres et ce dernier souvenir nous sera particulièrement précieux.

Lorsque dans quatre jours nous partirons pour l'Europe, il semblera que nous nous éloignons de la France, car au milieu de vous, nous oublions pour un jour les tristesses de l'exil.

N'est-ce pas ici en effet un coin de la terre de France ? A chaque pas que nous faisons sur votre sol, nous rencontrons un aspect familier ou un souvenir héroïque. La touchante et fière devise de votre province n'est-elle pas d'ailleurs : "Je me souviens" ? Votre cité antique, pour le nouveau monde, ressemble à une de ces vieilles villes normandes, dont les fils venaient autrefois peupler les rives du Saint-Laurent. Les noms des villages de votre province, Montmorency, Lévis, Chambly, Richelieu, rappellent ceux de nos plus nobles familles françaises. Vous m'avez conduit, ce matin, au pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré qui veille sur vos marins comme Sainte-Anne d'Auray veille sur les Bretons. N'est-ce pas aussi un pèlerinage que notre visite au monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier, cette gloire commune de nos deux patries, et à la colonne qui perpétue le souvenir de l'héroïque Montcalm !

C'est une généreuse pensée qu'a eue l'Angleterre lorsqu'elle a inscrit sur cette colonne les noms des deux adversaires réunis par la mort et associés dans la gloire.

C'est ainsi, messieurs, que vous savez associer au souvenir d'un passé qui vous est cher votre fidélité loyale au gouvernement nouveau que la Providence vous a donné. Je termine donc en vous proposant de boire au Canada, à l'Angleterre et à la France.

**Réponse de M. Stewart. (Traduction.)**

MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR ET MESSIEURS,

Je ne saurais trop vous remercier de la manière cordiale avec laquelle vous avez accueilli ce toast, et de la courtoisie avec laquelle vous avez bien voulu y associer mon nom. Je suis fier d'être ici ce soir, et d'assister à cette réunion de citoyens appelés à présenter leurs hommages et leurs respects les plus cordiaux au chef d'une grande famille historique, à un soldat au courage chevaleresque, à un écrivain de haute renommée.

Je ne suis que l'écho des sentiments de mes compatriotes d'origine anglaise en disant au comte de Paris, à son fils, et à leurs compagnons d'au delà des mers, que Québec leur souhaite la bienvenue, les mains et le cœur ouverts, et qu'ils peuvent se considérer au milieu d'amis.

L'œuvre accomplie par les illustres ancêtres de l'hôte que nous fêtons ce soir a été une tâche infiniment plus difficile que celle qui est poursuivie aujourd'hui par les descendants de ces hommes héroïques. Dans les premiers temps de ce pays, les pionniers avaient tout à surmonter. Chaque pas vers le progrès était enrayé par la maladie, par les rigueurs d'un climat à décourager les cœurs les plus audacieux, par la hache du guerrier indien, par la forêt qui semblait sans limites dans son immense étendue et sa densité. Mais ces braves colons, ces femmes courageuses ouvrirent leur chemin en disputant pied par pied le terrain conquis. Ils avaient en eux-mêmes une foi sans bornes. Peut-être aussi avaient-ils foi en l'avenir d'un pays qui, malgré tous ces rudes obstacles et ces

désavantages, leur offrait cependant beaucoup de compensations. Le Roi leur procurait du secours par tous les moyens en son pouvoir, malgré la distance de milliers de lieues qui le séparaient de ses agents. Soucieux du salut de leurs âmes, il envoya des serviteurs de Dieu plein de dévouement à leurs lointaines retraites et fit élever des églises où ils purent adorer Dieu et pratiquer leurs devoirs de chrétiens.

Il n'est pas étonnant que le pays ait prospéré, lorsque le prêtre et le colon, le soldat et le trappeur, ont travaillé de concert pour ouvrir la voie.

Je ne m'attarderai pas sur ces souvenirs qui nous sont familiers à tous. Nous sommes un peuple heureux, loyal, industriel et religieux. Nous jouissons du gouvernement colonial le plus libre. Notre procédure parlementaire est empruntée aux codes admirables de l'Angleterre et des Etats-Unis; nous avons puisé dans ces deux pays ce qui nous semblait le meilleur. Nous faisons nos lois, nous réglons notre tarif. Notre peuple est entièrement libre dans sa politique, sa religion et ses aspirations. Notre presse est indépendante et libre. Tous ici peuvent aspirer aux plus hautes fonctions. Nous avons entière confiance au système électif et nos fonctionnaires offrent rarement prise à la critique. Deux grands océans baignent nos côtes, et de l'Atlantique au Pacifique nous recueillons les richesses de la ferme, de la forêt et de la prairie; notre sol est abondamment arrosé par des milliers de rivières et de lacs. La population seule nous fait défaut, mais avec le temps la population viendra.

Nous avons confiance en nous-mêmes. Le meilleur sang de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande coule dans nos veines; côte-à-côte des fils robustes

de l'ancienne civilisation, de la lointaine Europe, se taillent de glorieuses destinées dont les débuts, quoique rudes, n'ont jamais fait naître le découragement. Anglais et Français du Canada travaillent de concert au développement des ressources du pays, rivalisant ensemble dans une compétition fraternelle d'intelligence et d'espérance, à arriver à la solution des problèmes politiques et sociaux dont dépend notre avenir.

### Réponse de M. Thomas Chapais.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

En me levant pour répondre à la santé du Canada proposée par le chef de la maison de France, je ne saurais me défendre d'une émotion bien naturelle. De ce rapprochement heureux surgit pour nous tous un monde de souvenirs chers et sacrés. En effet, qu'est-ce que le Canada, messieurs, sinon un rejeton du vieil arbre français sur lequel sont venus successivement se greffer des rameaux de sève différente qui lui ont apporté leur contingent de vigueur et de fécondité, mais sans altérer en rien l'essence primitive qu'il avait puisée au sol natal. Aujourd'hui et dans son état actuel, le Canada est une jeune confédération de provinces britanniques unies sous un même drapeau, s'inclinant sous le sceptre d'une même souveraine, ayant trois océans pour frontières naturelles, et jouissant de la plus large liberté sous l'égide des institutions politiques octroyées par la monarchie anglaise.

Mais ce soir, devant l'illustre hôte que nous fêtons, devant le chef de cette maison de France dont le nom rend un si grand son dans le monde, devant l'héritier traditionnel de François 1er, d'Henri IV et de Louis

XIII, qui ont marqué de leur royale empreinte quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, il nous sera bien permis à côté du présent d'évoquer le passé, et à côté du Canada d'aujourd'hui d'évoquer le souvenir du Canada d'autrefois.

Or, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, du fort de Chartres à l'île Royale, le Canada d'autrefois portait fièrement en Amérique le nom de Nouvelle-France.

Durant un siècle et demi le drapeau de cette France américaine fut arboré sur tous les points de ce territoire immense arrosé par le St-Laurent, par les grands lacs intérieurs, par le Mississipi, et jusque sur les lointaines prairies du Nord-Ouest.

Mais un jour vint dans l'histoire que les décrets providentiels séparèrent violemment l'ancienne France de la nouvelle. Nos destinées prirent leurs cours vers de nouveaux horizons, et malgré les souffles orageux qui, de temps à autres, en ont troublé la marche, nous avons foi en leur évolution pacifique et progressive. Cependant, en dépit de cette séparation, en dépit des années, de l'espace et des événements, nous avons conservé la mémoire du cœur.

Un des maîtres de la scène française contemporaine, le vicomte Henri de Bornier a écrit ces vers admirables :

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

Eh bien, messieurs, n'est-ce pas que cette parole est surtout vraie pour nous les Canadiens-français ? Nous sommes canadiens et nous aimons passionnément cette terre de la patrie que nos ancêtres ont arrosée de leur sang. Nous sommes sujets de la couronne anglaise et nous avons fait nos preuves de fidélité sur plus d'un

champ de bataille. Mais en même temps nous n'avons jamais su apprendre et nous n'apprendrons jamais l'indifférence envers la patrie de Jacques Cartier, de Champlain, de Montmorency-Laval, de Frontenac et de Montcalm.

Je citais, tout à l'heure, un vers de M. de Bornier. Un autre poète, un Canadien, un de nos bardes les plus entraînants, écrivait à l'avance, il y a trente-cinq ans, quelque chose comme la paraphrase de ce vers. C'était à l'époque de la guerre de Crimée où les deux grandes nations de France et d'Angleterre unissaient leurs armes et même leur sang le plus pur dans des combats glorieux. Et Crémazie s'écriait :

Enfants abandonnés bien loin de notre mère  
On nous a vu grandir à l'ombre tutélaire  
D'un pouvoir trop longtemps jaloux de sa grandeur.  
Unissant leurs drapeaux, ces deux reines suprêmes,  
Ont maintenant chacune une part de nous-mêmes :  
Albion notre foi, la France notre cœur.

Voilà, messieurs, en deux mots, le Canada français d'aujourd'hui ; loyauté et souvenir, telle est sa devise. Et nos citoyens d'origine anglaise qui ont l'intelligence des traditions historiques, comprennent et admirent chez nous l'union de ces deux sentiments : la religion du passé et la fidélité aux devoirs du présent.

Merci, Monseigneur, d'avoir bien voulu boire à la santé de notre Canada. Lorsque nous nous rappelons qui vous êtes, lorsque nous songeons aux grandes choses que votre grand nom et votre présence ici font revivre parmi nous, nous nous disons que notre pays a rarement reçu un pareil honneur.

**La France! par l'honorable juge Routhier.**

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

La santé que j'ai l'honneur de proposer est une de celles qui occupent toujours une place d'honneur dans tous nos banquets patriotiques, et sans laquelle il nous semble qu'une fête civique ne serait pas complète. Tant de liens nous rattachent à la France que nous voudrions l'associer à toutes nos joies, comme nous nous faisons un devoir de lui témoigner nos sympathies dans toutes ses épreuves.

Nos concitoyens d'origine anglaise ont l'esprit assez large et le cœur assez haut placé pour s'unir à nous ce soir dans l'expression de nos sentiments à l'égard de la France. Ils ont compris qu'ils devaient cet hommage à nos illustres hôtes, non seulement par courtoisie, mais aussi, peut-être, par reconnaissance; car il me semble que les Anglais doivent bien un peu de gratitude à la France pour avoir conquis à leur profit, sur la barbarie et l'infidélité, ces magnifiques territoires qu'arrose le Saint-Laurent.

Mais, si la France occupe toujours un rang éminent dans nos agapes fraternelles, il nous semble qu'elle envahit ce soir toute la salle du banquet et qu'il n'y a plus guère de place que pour elle, tant son nom rayonne avec éclat dans les illustres personnages qui la représentent.

Aussi vous dirai-je, qu'en voyant assis à cette table, à côté de leurs nobles compagnons de voyage, deux princes de la plus antique et de la plus glorieuse dynastie que le monde ait connue, il m'a semblé voir la France elle-même, première mère de cette colonie, venant visiter sa fille; et j'ai senti monter de mon cœur à mes lèvres l'enthousiaste salutation du poète

latin ; “ *Salve magna parens* ”... salut, mère auguste et toujours aimée, que tes fils innombrables ont couronnée de tant de gloire et d'honneur ! Salut !

O France, douce France—comme chantaient les poètes du moyen-âge—qui donc pourrait te connaître et ne pas t'admirer et t'aimer ? Qui donc oserait nier tes gloires et ton génie, ton culte constant de l'idéal et des beaux-arts, tes aspirations élevées, ton noble et généreux caractère ?

Quel peuple a plus aimé la vérité, la justice, la liberté, et plus combattu pour leur triomphe ?

Quel race a l'esprit plus brillant, le cœur plus chaud et sent plus profondément ce besoin invincible d'ascension qui tourmente les âmes d'élite et que le roi prophète a décrit en disant : “ *deposuit ascensiones Deus in corde hominis.* ”

En un mot, les brillantes qualités de la France sont telles qu'elle n'est jamais aimée à demi. Mais en la comblant de ses faveurs et de ses dons, Dieu lui a imposé une mission pleine de gloire, il est vrai, mais aussi pleine de responsabilité et de périls ; et bien des fois il l'a soumise à de rudes épreuves.

On peut me dire que sa part d'humiliations et de revers a été d'autant plus large que sa moisson de gloire a été plus abondante. Mais ces malheurs mêmes prouvent qu'elle est une race choisie, prédestinée, ayant à remplir dans le monde la mission de civiliser et de porter au loin le flambeau de la vérité, sous l'inspiration de l'Eglise, dont elle est la fille aînée.

Aussi, est-il bien remarquable que la France comme le peuple d'Israël n'a jamais péché impunément. Dieu est patient pour les autres peuples, mais pour la France, non pas.

Il est pour elle un père généreux, mais sévère, dont la justice est aussi prompte à agir que son amour ; et quand la France souffre, elle comprend et reconnaît cette conduite de Dieu à son égard.

Si vous avez lu avec attention la presse française, pendant l'année terrible de 1870, vous avez dû entendre un colloque étrange entre la France et Dieu.— La France se frappait la poitrine et disait :

“ Oui, j'ai péché, Seigneur, et je mérite de souffrir ; mais ma voisine de gauche et ma voisine de droite et toutes les nations qui m'entourent n'ont-elles pas péché comme moi ? Pourquoi votre bras s'est-il appesanti sur moi seule ? ”

Et Dieu répondait : C'est vrai, mais je suis plus sensible à tes offenses qu'à celles des autres, parce que je t'aime davantage, et c'est pourquoi je te châtie. Je veux que tu continues d'être l'exécutrice de mes œuvres, je veux que tu sois mon bras et mon glaive dans l'accomplissement de mes décrets ; mais je veux aussi que cette main qui porte mon glaive soit pure, et c'est pourquoi je t'impose une expiation prompte.”

Il y eut alors un moment où tout le monde, en France, paraissait entendre cette voix de Dieu, et M. de Freycinet lui-même, qui a été assez souvent ministre pour qu'on le regarde comme un écho de l'opinion publique, M. de Freycinet en fit l'aveu sincère en disant : “ *Digitus Dei est hic*—le doigt de Dieu est ici ! ” Telle est, messieurs, la redoutable prérogative d'honneur de la France. Elle a été placée comme un exemple pour le monde et comme une démonstration visible du gouvernement divin parmi les nations !

C'est la raison de sa gloire, c'est l'explication de ses malheurs, et c'est pourquoi, même aux jours d'éclipse et de défaite, elle continue de diriger la marche de la

civilisation, non plus par sa puissance, mais par son génie et sa brillante culture intellectuelle.

Or, toute suprématie entraîne des responsabilités et des périls, et toute domination suscite des inimitiés.

Mais si la France compte de puissants ennemis en Europe, elle n'en a pas sur la terre libre d'Amérique et sur le sol béni que nous habitons. Tout au plus, pourrions-nous dire qu'elle a parmi nous quelques amis compromettants.

Il y a des gens qui errent sur les toits qu'ils adorent la France, mais qui ont une singulière manière de le lui prouver dans l'occasion.

Dans des jours de fête populaire comme ceux-ci, ils vont fouiller dans l'histoire de France des siècles passés et ils cherchent, non pas des lauriers et des couronnes, mais quelques poignées de boue pour les jeter à la face de notre royal visiteur et de sa suite.

Eh! bien, messieurs, ce n'est pas ainsi que nous, Québecquois, entendons prouver notre amour à la France. Pour nous, en ces jours de réjouissance et d'honneur, nous aimons mieux exhumer les grandeurs et les gloires, et lorsqu'en feuilletant les vieilles archives du pays de nos ancêtres, nous découvrons des ombres dans le blason radieux d'une dynastie qui a régné pendant une suite de siècles, nous nous rappelons que dans les cieux des cieux, il y a des nébuleuses, et que, dans tous les astres, même dans le soleil, il y a des taches.

Pour nous, quand nous trouvons au pied d'une montagne, une eau fraîche et pure, et quand nous savons que cette eau coule d'une source placée sur les sommets et formée par les pluies bienfaisantes du ciel, nous admirons la limpidité de son cours, sans nous

inquiéter de savoir si en descendant des cîmes elle n'a pas traversé quelque terrain fangeux.

Pour nous, nous savons qu'il y eut un roi de France que Donoso Cortès a proclamé sage entre les sages, prudent parmi les prudents, et que ce roi, Prince, était votre grand-père.

Nous savons qu'il y eut une reine que le grand orateur espagnol appelait la plus respectée des femmes, la plus populaire des reines, la plus aimante des mères, et que cette reine, Monseigneur, était votre grand-mère.

Nous savons encore qu'en 1835, il y avait sur les champs de bataille de l'Algérie un héros de vingt-cinq ans, dont la popularité et la bravoure faisaient l'admiration de tous et dont la mort a causé un deuil universel en Europe ; et nous nous souvenons que ce héros était votre père.

Enfin, Monseigneur, nous ne saurions oublier ce jeune prince chevaleresque et vaillant qui, un jour, las de son exil, rentrait soudainement en France et disait à ses gouvernants : "Rendez-moi ma patrie et permettez-moi de combattre pour elle à vos côtés, ou donnez-moi des fers." Est-il besoin de nommer ce preux chevalier auquel on donna des fers ? Non, votre cœur a parlé et vous avez reconnu votre sang.

Car vous aussi vous avez prouvé que vous savez porter l'épée et ce sera votre gloire d'avoir su allier ensemble l'art militaire, le culte des lettres et la pratique de toutes les vertus domestiques.

Messieurs, il est entendu que cette démonstration ne doit avoir aucune signification politique ; mais ce n'est pas s'immiscer dans la politique française que d'acclamer un prince, qui, par ses ancêtres, est le plus français des Français, et qui représente une dynastie à laquelle nous devons notre existence nationale.

Nous aimons la France et, quand nous nous inclinons devant les princes d'Orléans, c'est elle que nous saluons en même temps que leurs personnes augustes ; quand nous louons leurs qualités et leurs vertus, c'est encore sur la France que rejaillit notre éloge.

Ce n'est pas non plus faire de la politique, que de leur offrir notre sympathie dans la douloureuse position faite à leur cœur de Français.

Vous le savez, messieurs, en dépit de tous les dons magnifiques de la naissance et de la fortune qu'ils ont reçus du ciel, il est un grand bonheur qui est permis à chacun de nous et qui leur est refusé : Nous pouvons aller voir la France et ils ne le peuvent pas !

Ah ! messieurs, ceux-là seuls qui l'ont éprouvée peuvent comprendre combien cette douleur est poignante ; mais les voyages peut-être en donnent une faible idée. Il m'est arrivé quelque fois, en présence des plus admirables tableaux de la nature méridionale, en Espagne, en France, en Italie et en Afrique, il m'est arrivé de m'écrier : " Oh qu'il ferait bon vivre ici ! " Mais cette sensation et ce désir n'ont jamais été de longue durée, et bientôt toutes ces beautés ne me disaient plus rien, parce que je me resouvenais de ma patrie ; la Méditerranée elle-même que j'aime tant, me chantait des chansons que je ne comprenais plus, la solitude se faisait autour de moi, et bientôt, saisi par cette maladie qu'on appelle nostalgie, je reprenais avec joie le chemin du pays.

Quelle doit donc être la souffrance de princes français auxquels l'entrée de la France est interdite !

Par bonheur, Dieu n'a pas refusé au noble chef de la maison de France les consolations de l'amitié et du dévouement et les douces joies du foyer domestique. Il lui a donné une famille qui lui fait une belle cou-

ronne moins lourde à porter que ne le serait celle de la France ! Et si jamais il meurt sans avoir vu triompher ses idées, que nous respectons, il sera plus heureux que Roland au champ de Roncevaux. Il ne sera pas obligé, comme le neveu de Charlemagne, de se coucher sur son épée dans le dernier sommeil, pour l'empêcher de tomber aux mains des ennemis de sa patrie ; il la remettra à son fils aîné qui saura bien la mettre au service de la France.

Et maintenant, messieurs nos hôtes, permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

Dites-lui bien que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle ; que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patriotes et enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons la confiance absolue et l'inébranlable espérance que de hautes destinées nous sont réservées sur la terre américaine.

Vous savez que Dieu voulant faire de Jacob le père d'une grande race lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre le patriarche. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges, et en est peut-être dérivé, et les Anges-

Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l'aurore, la lutte a cessé, car les combattants se sont reconnus et reconciliés.

Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser comme ce soir, en buvant à la santé de la glorieuse patrie de nos hôtes.

Messieurs, à la France !

---

A 11 hrs 30, Monseigneur le comte de Paris et le duc d'Orléans sont sortis de la salle au milieu d'une ovation toute spontanée.

#### **Déjeuner du Club de la Garnison.**

De bonne heure, mercredi, le 29, Mgr le comte de Paris a reçu à son hôtel la députation des sauvages Hurons de la Jeune Lorette, présentés par Son Honneur le maire de Québec. Ces fidèles alliés des anciens rois de France, ont offert à Monseigneur les cadeaux d'usage, accompagnés d'une harangue. Après avoir répondu à l'adresse des Hurons, Monseigneur le comte de Paris et sa suite sont allés visiter la citadelle et la cartoucherie.

A 11 heures, nos hôtes déjeunaient au club de la garnison.

Pendant le déjeuner M. le comte recevait le télégramme suivant :

J'ai reçu ordre de Sa Majesté la Reine Victoria de vous télégraphier ses plus sincères compliments au sujet de l'accueil enthousiaste que vous recevez au Canada.

COLONEL PONSONBY, Secrétaire particulier.

Assistaient à ce déjeuner, Mgr le comte de Paris, Mgr le duc d'Orléans, M. le duc d'Uzès, M. le marquis de Lasteyrie, M. le comte d'Haussonville, le col. Parseval, le capt. Morhain, le Dr Récamier, M. La Chambre, le col. Duchesney, l'Hon. H. Mercier, l'Hon. P. Garneau, l'Hon. C. Langelier, Son H. le maire Frémont, l'Hon. G. Irvine, le col. Forsyth, Jules Tessier, le col. Turnbull, le col. D. C. Thomson, E. Hanàey, le col. Montizambert, Ernest Pacaud, le col. Évanturel, Ulric Tessier, H. M. Price, le capt. A. Talbot, le capt. G. R. White, Fanet Angers, Linière Taschereau, le major O. Prévost, le capt. J. G. Garneau, le capt. W. C. DeLéry, le capt. L. Stein, L. J. Demers, Faucher de St Maurice, le capt. F. L. Lessard, Edson Fitch, le col. Landry, le capt. Howard, M. Roosevelt.

A une heure un quart, Monseigneur le comte de Paris et ses compagnons de voyage prenaient place à bord de leur wagon particulier, en route pour New-York.

Les membres du comité de réception ont reconduit leurs hôtes à la gare qui était bondée comme à leur arrivée à Québec. Des acclamations enthousiastes saluaient leur départ.

18

